



RAPPORT
DE

DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019





NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

SOMMAIRE



INFORMATIONS GENERALES

Présentation de l'entreprise	p. 6
Chiffres clés	p. 7
Déclaration du dirigeant le plus haut placé	p. 8
Description des activités de l'entreprise	p. 9
Gouvernance, Engagement & Dialogue	p. 12
Principes, vision & valeurs	p. 12
La Gouvernance de la RSE.....	p. 15
Mesure et évaluation des performances	p. 15
Principaux Impacts, risques et opportunités.....	p. 17



ENVIRONNEMENT

AXE 1 : Prévenir les pollutions et améliorer l'efficacité des ressources	page 16
Politique environnementale	page 17
Indicateurs Matériaux	page 18
AXE 2 : Une technologie respectueuse de l'environnement.	page 24
Utilisation durable des ressources	page 25
Éco-conception & surveillance performances.....	page 25
Analyse du cycle de vie.....	page 25
Indicateurs Énergie-Eau-Effluents.....	page 26
Indicateurs Émissions	page 28
Biodiversité	page 29
AXE 3 : L'écologie «de bureau»	page 33



SOCIAL

AXE 1 : Une forte culture de la sécurité.	page 36
Santé & Sécurité au travail	page 37
Indicateurs Santé & Sécurité	page 39
Règles d'or Santé & Sécurité au travail.....	page 41
Promotion de la santé des collaborateurs.....	page 41
Formations spécifiques Santé & Sécurité.....	page 41
AXE 2 : Des conditions de travail égalitaires.	page 44
Emploi & relations employeur-employé.....	page 45

Conditions de travail.....	page 45
Rémunération	page 45
Dialogue social.....	page 45
Indicateurs Emploi & conditions de travail.....	page 46
Indicateurs Formation	page 48
AXE 3 : Commun. locales & consommateurs	page 50
Communautés & développement local	page 51
Indicateurs Droits de l'Homme & Com. loc.	page 51
Questions relatives aux consommateurs.....	page 53
Indicateurs consommateurs	page 53



GOVERNANCE

Chiffres clés	page 58
AXE 1 : Vers des achats plus responsables	page 60
Indicateurs achats responsables	page 61
AXE 2 : S'améliorer ensemble	page 64
Les parties prenantes du groupe	page 65
Enjeux & préoccupations majeurs des P.P.....	page 65
Ecosystème des parties prenantes : Soprema	page 67
AXE 3 : Politiques éthiques & com.	page 68
Indicateurs Pratique éthique des affaires	page 69
Communication	page 70



NOTES METHODOLOGIQUES

Principes de rédaction	page 75
Définition du contenu du rapport et du périmètre des enjeux.....	page 75
Divers	page 75
Facteurs de conversion	page 76
Formules de calcul.....	page 76



TABLE DE CORRESPONDANCE & GLOSSAIRE

Table de correspondance.....	page 81
Glossaire.....	page 87



INFORMATIONS GÉNÉRALES



PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Vous trouverez dans cette section des données faisant référence aux indicateurs GRI Standards 2016 suivants: GRI 102-1, 102-3, 102-4, 102-5, 102-7, 102-8, 102-14

ECOSLOPS S.A.

Siège : 7, rue Henri Rochefort - 75017 Paris France
 Société anonyme au capital de 4 431 734€
 Cotée en bourse sur Euronext Growth depuis 2015.
 Chiffre d'affaires 2019 : 8,8 M€
 Capitalisation boursière (au 31 /12/2019) : 50,5 M€
 Année de création : 2009

Nombre de tonnes de résidus pétroliers recyclés au 31 décembre 2019 depuis l'ouverture de la première unité en novembre 2015 : 92 220 Tonnes

SITES D'ACTIVITÉS

- **Ecoslops Portugal, Sinès**
En service depuis 2015



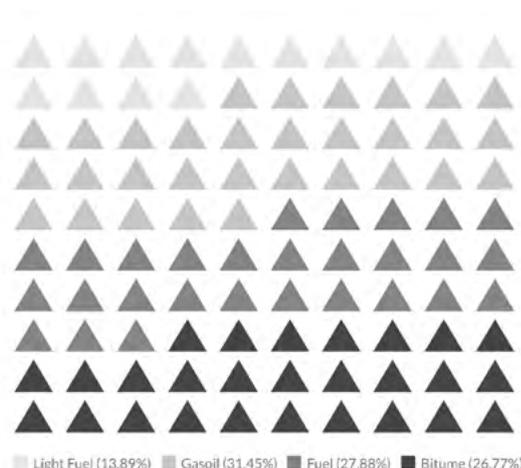
- **Ecoslops Provence, La Mède**
(En construction - Mise en service prévue fin 2020)



Nos collaborateurs au 31/12/2019



L'activité ne connaît pas de variation saisonnière, et le recours aux contrats temporaires est quasi-nul.



Quantité de produits fournis en 2019:
25 796 tonnes

**Déclaration de
Vincent Favier**
Président Directeur
Général
Ecoslops S.A.



« Ecoslops déploie partout où cela est pertinent sa technologie de régénération des résidus pétroliers afin de donner une seconde vie à ces déchets. Cette activité industrielle génère bien sûr des bénéfices socio-économiques comme l'investissement dans des actifs modernes, la création d'emplois pérennes qualifiés associés à de la formation continue, mais aussi environnementaux, comme la possibilité de vendre des produits pétroliers avec une empreinte CO2 trois fois moins importante, et la limitation de la décharge sauvage de ces déchets dans les rivières ou océans.

Le développement d'Ecoslops s'accompagne de l'accroissement de l'intérêt pour l'économie circulaire. Traiter et revaloriser localement les déchets permet de pérenniser des emplois, de limiter les transports internationaux, de préserver les stocks de matière première et, in fine, de produire des ressources essentielles avec une empreinte CO² fortement réduite. Cette prise de conscience est récente à l'échelle des activités humaines mais elle est générale et très largement approuvée par les populations. Nos priorités en matière de développement durable sont alignées avec cette tendance de fond. Nous privilégions les projets permettant de recycler le plus grand nombre de déchets pétroliers tout en travaillant sur l'adaptation de nos technologies à un plus grand nombre de ports, en Europe comme dans le monde.

Comme toute activité industrielle, elle peut aussi avoir des impacts négatifs sans une gestion rigoureuse et adaptée. C'est pourquoi Ecoslops s'applique à mettre en œuvre dans ses usines ou ses équipements les meilleures pratiques et technologies disponibles actuellement sur le marché pour éviter les pollutions dans l'air, l'eau ou les sols. Nos usines ont été conçues par notre bureau d'étude interne et construites en Europe sous notre supervision. Elles bénéficient de l'encadrement réglementaire et des normes les plus strictes au monde. Ceci nous permet d'être en permanence au meilleur standard afin de minimiser les rejets éventuels tant en quantité qu'en qualité. Nos années d'expérience d'exploitation nous alimentent aussi en matière de retours d'expériences, de nouvelles améliorations et de limitation des impacts négatifs.

En 2019, Ecoslops a continué d'innover et lancé le Mini P2R, une miniaturisation de notre technologie de micro-distillation permettant de mettre à disposition de plusieurs centaines de ports, dont les ports isolés, une solution pour recycler les déchets pétroliers mais aussi les huiles de vidange usagées. La société a également procédé à plusieurs embauches de collaborateurs expérimentés, élément clé de notre capacité à croître dans les prochaines années.

Nous nous appuyons sur la norme ISO 26 000 pour guider nos diagnostics et nos objectifs sur l'ensemble des enjeux de développement durable. Notre premier diagnostic RSE ayant eu lieu mi-2019, nous avons souhaité travailler en priorité cette année sur les attentes les plus fortes de nos parties prenantes, et notamment la publication de nos informations en matière de RSE. Vous tenez aujourd'hui cette réponse entre vos mains. Nous avons aussi souhaité formaliser notre engagement en parallèle, en devenant l'été dernier signataire du Global Compact. Un événement auquel nous avons voulu associer l'ensemble du personnel afin de diffuser le plus largement possible ces valeurs au sein de l'entreprise.

A l'avenir nous souhaitons avoir l'impact le plus significatif possible sur les axes économiques, environnementaux et sociaux en améliorant constamment l'efficacité de notre technologie de micro-distillation, en minimisant les impacts négatifs et notamment environnementaux grâce à notre expérience accumulée d'exploitant, et en continuant à approfondir les relations avec nos parties prenantes, externes comme internes, pour mieux les comprendre, adapter nos solutions, et continuer à développer la promotion du développement durable dans notre chaîne de valeur.

Ecoslops a l'ambition de devenir la référence mondiale sur son marché, tant pour les installations P2R que les Mini P2R. Elle a aussi comme cible d'élargir ses services à d'autres déchets présentant des similarités avec ceux du pétrole, comme les déchets plastiques. Notre mission est de fournir des solutions pragmatiques, eco-friendly, rentables et adaptées à tous les opérateurs et collecteurs de ces déchets dans le monde désireux de les recycler. »

Vincent Favier
P.D.G. Ecoslops S.A.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

Vous trouverez dans cette section des données faisant référence aux indicateurs GRI Standards 2016 suivants: GRI 102-2, 102-6, 102-9, 102-10

Au commencement étaient les slops

Ce qu'Ecoslops regroupe sous ce terme générique rassemble en réalité deux catégories de résidus pétroliers d'origine maritime :

- Les slops, mélange d'eau et d'hydrocarbures générés par le nettoyage des cuves des tankers
- et les sludges, issus de la salle des machines des navires, et composés majoritairement d'hydrocarbures mais aussi de résidus d'huiles (lubrifiantes et hydrauliques)

Fut un temps où ces résidus étaient tout bonnement déchargés en mer.



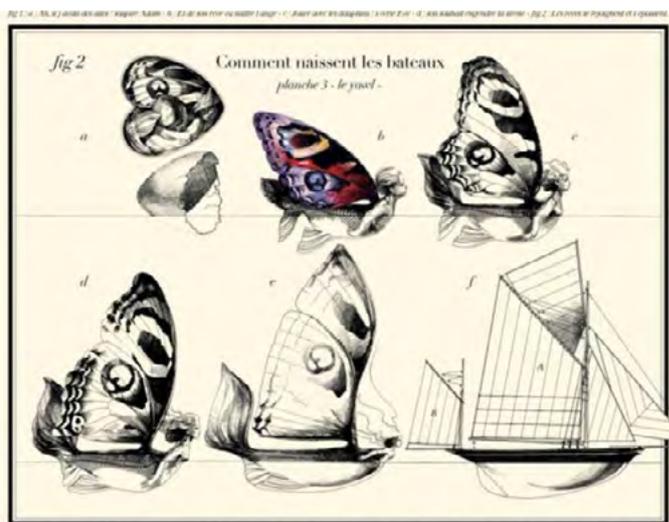
Décharge illégale- Officerofthewatch.com

Mais dans les années 70, l'Organisation Maritime Internationale (OMI) lance la convention MARPOL 73/78 pour la prévention de la pollution marine par les navires. Portant sur tout type de pollution (pétrole, liquide et solides toxiques, déchets, gaz d'échappement, etc.), elle impose entre autres aux armateurs la collecte de leurs déchets, y compris hydrocarburés, dans les ports. Des systèmes de collecte et des filières de traitement de ces déchets s'organisent alors à travers le monde : le procédé de collecte étant coûteux, il faut le rentabiliser.

À cette époque, personne ne maîtrise encore le micro-raffinage de résidus pétroliers en nouveaux produits. Et pendant des dizaines d'années, les résidus seront simplement décantés pour devenir du carburant recyclé de faible qualité et de faible valeur. La valorisation étant faible, la filière n'est pas rentable et doit imposer aux navires un fort coût de collecte.

À charge pour les armateurs de choisir entre supporter une augmentation de leurs coûts, ou continuer à déverser discrètement ces résidus en mer, de nuit par exemple... Les déversements volontaires d'hydrocarbures sont aujourd'hui encore estimés à plus d'un million de tonnes par an (chiffre Planetoscope).

La faible qualité des slops recyclés implique également une utilisation limitée : brûlés sans davantage de traitement que la décantation, dans les chaudières et les fours industriels, ils rejettent des polluants dans l'air (métaux, sédiments, soufre). Parfois, dans les cas où la réglementation nationale prévient cette situation, les opérateurs exportent leurs résidus vers des pays moins regardant en matière de législation, où ces slops décantés seront utilisés comme carburant courant malgré leur faible qualité.



Jean-Olivier HERON - Comment naissent les bateaux

Naissance d'Ecoslops

C'est de ce constat qu'est née Ecoslops, la cleantech qui va faire entrer le pétrole dans l'économie circulaire. Afin de protéger les océans des déversements volontaires et de

proposer aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de déchets (maritimes et terrestres) et aux armateurs une solution rentable et respectueuse de l'environnement, en conformité avec les réglementations internationales. Michel Pingot, fondateur puis Président d'Ecoslops jusqu'en 2016, collabore avec plusieurs experts du raffinage et crée en 2009 une société pour développer une solution dédiée.

Après plus de 5 années de R&D, l'innovation technologique issue de ces recherches voit le jour à l'échelle industrielle à Sinès au Portugal. Ce procédé de micro-raffinage, répondant au nom de P2R (Petroleum Residues Recycling), permet de produire du bitume léger et des carburants répondant aux standards internationaux à partir de ces résidus. Ecoslops a vocation à accompagner la transition des énergies fossiles en donnant une deuxième vie à ces déchets hydrocarbonés.

Le business model lancé par Ecoslops donne un débouché à ces résidus et permet de soutenir de manière durable et rentable les activités de collecte et de traitement.

Les technologies de revalorisation d'Ecoslops

Le P2R

Le P2R constitue une innovation majeure, qu'Ecoslops a pu développer en combinant plusieurs techniques de raffinage sophistiquées en une seule unité de micro-raffinage. L'ingénierie spécifique de l'unité rend les processus de raffinage conventionnels applicables au recyclage des déchets.

Afin de garantir une distillation optimisée, les résidus hydrocarbonés sont chauffés, décantés et centrifugés pour séparer l'eau, les hydrocarbures et les sédiments avant le processus de distillation. Ces étapes permettent ensuite à Ecoslops de produire de nouveaux carburants et du bitume léger avec un rendement supérieur à 98%.

Grâce au procédé P2R, Ecoslops est la première entreprise au monde à transformer les déchets

pétroliers collectés en carburants conformes aux standards internationaux (Naphta - Diesel Oil - Fuel Oil) et en bitume léger.

L'unité de Sines a une capacité nominale de traitement de 30 000 tonnes de résidus déshydratés par an, de même que l'unité en cours de construction à Marseille. Des unités capables de traiter 60 000 à 90 000 tonnes par an sont en projet pour d'autres zones géographiques.



Le Mini P2R

Dérivé de la technologie approuvée du P2R, le Mini P2R est une installation simple, compacte et automatisée permettant de valoriser localement des quantités moins importantes de déchets pétroliers et de fournir sur site des produits nécessaires au tissu industriel local.

Avec une capacité de 3 000 à 6 000 tonnes de déchets traités par an, le Mini P2R a la spécificité de traiter également les huiles de vidange usagées à proximité immédiate de leur production, et de permettre de produire localement des produits pétroliers à empreinte carbone réduite. Simple à déployer et à opérer, le Mini P2R ne nécessite ni grand espace ni permis complexe, et offre une grande flexibilité opérationnelle que ce soit dans les volumes traités, dans les coupes



Pilote du Mini-P2R, Sinès

produites ou dans les utilités nécessaires.
Il est tout particulièrement adapté aux ports de petites et de moyennes tailles, ainsi qu'aux îles et aux ports isolés.



L'ACTUALITÉ DU SECTEUR « IMO sulphur 2020 »

L'Organisation Maritime Internationale (OMI) a défini une nouvelle réglementation mondiale sur la teneur en soufre des combustibles marins, surnommée « IMO sulphur 2020 » ou « Low Sulphur Surcharge ».

Les objectifs de l'IMO 2020

- Améliorer la qualité de l'air rejeté par les navires
- Limiter les impacts du fret maritime sur l'environnement et la santé
- Étendre les Zones de Contrôle des Emissions (ECA) auparavant limitées à l'Europe du Nord, la Mer Baltique et l'Amérique du Nord.

Ce qui change en 2020

Toutes les zones du monde sont concernées : aucune émission maritime ne devra y excéder 0,5% de teneur en soufre dans l'air (contre 3,5% en 2015).

Cette évolution constitue un véritable enjeu environnemental et technique pour les compagnies maritimes qui ont 3 possibilités pour y répondre :

- Utiliser le diesel marin, 2 fois plus cher que le carburant actuel
- Utiliser des systèmes de retraitement des fumées appelés « scrubbers »
- Utiliser des énergies alternatives comme le gaz naturel liquéfié (GNL)

Les impacts pour Ecoslops

Cette nouvelle limitation du taux de soufre affecte positivement les activités d'Ecoslops, qui traite principalement des résidus pétroliers d'origine maritime et qui verra donc naturellement le taux de soufre de ses produits baisser en aval de celui des résidus traités. C'est un cercle vertueux pour l'environnement.

Les scrubbers ne rencontrent à ce jour qu'un succès limité (certains modèles rejetant les particules à l'océan sont déjà interdits), et le GNL, principal carburant alternatif du marché, représente actuellement moins de 1% de la flotte mondiale (source : IHSMARKIT).

GOVERNANCE, ENGAGEMENT & DIALOGUE

Vous trouverez dans cette section des données faisant référence aux indicateurs GRI Standards 2016 suivants: GRI 102-11, 102-12, 102-13, 102-15, 102-16, 102-18, 102-19, 102-20, 102-23, 102-26, 102-27, 102-31, 102-32, 102-33, 102-47

PRINCIPES, VISION ET VALEURS

« Notre mission est de contribuer à la transition énergétique et à la préservation de l'environnement par le biais d'innovations permettant de préserver les stocks de matières premières et d'éviter les pollutions. Notre ancrage dans l'économie circulaire, nos technologies et notre savoir-faire permettent une fabrication à faible intensité carbone de nouveaux produits énergétiques »

Cette raison d'être, formalisée en 2019 avec l'aval du conseil d'administration, fait partie de la phase de formalisation des politiques du groupe entamée en 2019 et résume bien la vision d'Ecoslops en matière d'ambition environnementale.

Un atelier participatif est prévu début 2020 pour définir les valeurs de l'entreprise en collaboration avec les employés.

Vous trouverez un point complet sur les politiques du groupe dans la rubrique « Gouvernance » de ce rapport.

Approche en matière de gestion des risques, précautions pour protéger l'environnement

Ecoslops fait fonctionner ses installations dans des plages de fonctionnement connues, validées et encadrées par les meilleurs standards, avec des produits toujours identiques. Toute évolution est testée en amont dans un cadre spécifique dédié. L'entreprise ne s'expose à aucun risque inconnu dans le cadre de sa production.

Signature du Global Compact

Depuis le 14 août 2019, Ecoslops est engagée auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL



L'an passé, Ecoslops s'est approprié les 10 principes du Global Compact et familiarisé avec les 17 ODD, notamment par le biais d'une sensibilisation du personnel.

Vous trouverez ci-dessous les contributions actuelles d'Ecoslops aux objectifs de Développement Durable des Nations Unies, et dans les rubriques Environnement, Social et Gouvernance de ce rapport, les objectifs respectifs fixés pour 2020.



Ecoslops contribue à la bonne-santé et aux bien-être de ses collaborateurs à l'échelle de l'entreprise, en ayant mis en place depuis 2018 une couverture santé complémentaire pour l'ensemble de ses employés. L'entreprise apporte également une attention particulière à leur santé et à leur sécurité sur le lieu de travail et a mis en place en 2019 un système uniformisé de reporting SSE pour l'ensemble de ses sites de production. Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée depuis la création de la société.



Ecoslops forme des stagiaires, et accorde une grande importance à la formation continue de ses collaborateurs.



Comme recommandé par le cadre décennal de Programmation concernant les modes de consommation et de production durables, Ecoslops contribue à une utilisation

plus efficace des ressources, et a instauré une gestion écologiquement rationnelle des résidus pétroliers, réduisant considérablement leur déversement dans l'eau ou le sol, et permettant de les recycler en nouveaux produits.



Ecoslops pratique au quotidien une politique de non-discrimination, aussi bien en matière de sexe que d'âge ou d'origine, et notamment en matière de rémunération. Les femmes participent activement à la vie de la société et peuvent accéder en toute égalité aux fonctions de direction.



Ecoslops participe à la transition énergétique en appliquant les principes de l'économie circulaire aux résidus pétroliers.



En rachetant les déchets pétroliers produits par les bateaux et les industriels, Ecoslops contribue à réduire la pollution dans les océans et les rivières. A Sinès, où l'unité reçoit des déchets hydrocarbonés non encore déshydratés, l'eau polluée issue de ces collectes est traitée avant d'être réintroduite dans le circuit hydrique naturel.



Le recyclage des résidus pétroliers d'origine maritime permet de réduire les pollutions volontaires aux hydrocarbures.



Grâce à son procédé innovant, Ecoslops crée de nouveaux emplois qualifiés partout où l'entreprise implante de nouvelles unités, et recrute et forme localement. Son

business model basé sur l'économie circulaire des hydrocarbures permet d'améliorer l'efficacité des ressources en leur donnant une deuxième vie.

Adhésion à des associations professionnelles

Ecoslops s'implique dans la vie des secteurs maritimes et pétroliers. La société est membre de plusieurs associations :

Le Cluster Maritime Français



Née de plusieurs années de recherche et développement, la technologie innovante d'Ecoslops permet de rationaliser les ressources pétrolières en faisant entrer

leurs déchets dans l'économie circulaire pour en faire de nouveaux produits, tout en émettant trois fois moins de CO² pour une tonne produite que le cycle conventionnel extraction-raffinage. La R&D fait partie intégrante de l'entreprise. Les ingénieurs représentent plus de 75% des effectifs du siège

Association créée par et pour les acteurs du secteur maritime, le CMF est composé d'entreprises de toutes tailles, pôles de compétitivité, fédérations et associations, laboratoires et centres de recherche, écoles et organismes de formations, collectivités et acteurs économiques locaux, ainsi que de la Marine Nationale. Réel écosystème générateur d'affaires, le Cluster Maritime Français construit avec ses membres une «place maritime française».

Euroshore



Ecoslops est également membre d'Euroshore, une organisation professionnelle internationale réunissant les fournisseurs d'installations de réception portuaires en Europe et outre-mer. Euroshore a été fondée en 1998 et promeut l'activité des entreprises liées au traitement des déchets maritimes.

Green Award Program



Depuis avril 2016, Ecoslops et la Fondation Green Award - une organisation à but non lucratif qui certifie les performances environnementales d'acteurs du transport maritime - ont lancé une

incitation pour les bateaux labellisés «Green Award» à faire enlever leurs déchets pétroliers par Ecoslops en bénéficiant d'une réduction de 25% sur les coûts afférents. Un certificat Green Award permet aux propriétaires et affréteurs maritimes de se différencier en affichant leur engagement, au-delà des obligations légales. En toute indépendance Green Award audite et certifie des navires au regard de son cahier des charges sur des enjeux de sécurité, de qualité et d'environnement. Les ports, les fournisseurs de services maritimes, les propriétaires et les affréteurs de navires ont rejoint le programme Green Award afin de réduire les risques d'accidents et de promouvoir une industrie du shipping éco-responsable, économiquement viable et de grande qualité, un important facteur de compétitivité aux yeux de leurs clients.

Le Club ADEME International

Le Club ADEME International fédère depuis 21 ans les éco-entreprises (PME et ETI) innovantes françaises développant une partie de leurs activités sur les marchés internationaux ou souhaitant initier une démarche à l'export. L'ADEME participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines

de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Ce réseau, créé et piloté par l'ADEME, permet à ses adhérents d'échanger de manière privilégiée avec les acteurs publics français, nationaux ou régionaux, en charge de l'environnement, de l'énergie, du développement durable et du commerce extérieur. Il couvre l'ensemble du spectre lié à la transition écologique et énergétique :

- Energies renouvelables et efficacité énergétique
- Ville, construction et urbanisme durables
- Qualité de l'air
- Economie circulaire et déchets, dépollution des sols
- Eau et biodiversité
- Gestion environnementale
- Adaptation et atténuation des changements climatiques

L'Union Maritime et Fluviale de Marseille-Fos

L'UMF est un acteur majeur de l'activité économique du littoral



provençal et de son arrière-pays. L'UMF s'investit dans tous les projets de développement et exerce son rôle d'expert sur les dossiers qui concernent les échanges maritimes et multimodaux. Sa capacité d'action et sa volonté contributive sont à la mesure de son poids économique.

EVOLEN



Promouvoir dans le monde l'excellence française dans l'industrie des hydrocarbures et des énergies nouvelles telle est la vocation d'EVOLEN. L'expertise de ses 1 350 adhérents - 250 sociétés et 1 100 professionnels - couvre tout le champ de la filière des hydrocarbures (exploration, production, développement, logistique, raffinage, distribution) et des énergies nouvelles (Eolien Offshore, éolien terrestre, énergies marines, stockage d'énergie...)

LA GOUVERNANCE DE LA RSE

Vous trouverez davantage d'informations, notamment sur la composition et le fonctionnement du conseil d'administration d'Ecoslops, dans notre [Rapport de Gouvernance](#), nous n'évoquerons dans cette rubrique que les aspects liés spécifiquement à la Responsabilité Sociale des Entreprises.

La stratégie de Responsabilité Sociale du groupe est le fruit d'une collaboration d'acteurs issus de tous les secteurs de l'entreprise. Le service RSE (1 personne) coordonne les différentes activités, tandis que des relais dans les services et filiales permettent le partage d'actions et d'informations.

Ecoslops publie ses informations de Responsabilité Sociétale des Entreprises sur une base volontaire. Le circuit y est très court : le service RSE est rattaché directement à la direction générale, qui préside au conseil d'administration.

Deux fois par an, le conseil d'administration, impliqué dans la stratégie de développement durable de l'entreprise, revoit les orientations et l'avancement de la feuille de route. Il est également sollicité annuellement pour la validation du plan d'actions pour l'année à venir, et le sera ponctuellement en cas de réorientation stratégique.

La responsabilité sociétale et les principaux enjeux du développement durable ont été présentés à l'ensemble des cadres de l'entreprise au printemps 2019 en introduction à son implantation.

Ce rapport a été approuvé par le comité de direction.

MESURE ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES

Ecoslops dispose d'un tableau de bord de suivi d'indicateurs RSE depuis 2018. Afin de pouvoir mesurer et publier ses performances dans les différents domaines du Développement Durable, la société a mis en place en 2019 un système de collecte des informations à fois plus vaste et plus

précis, sur l'ensemble du périmètre du Groupe. Dans un souci de clarté et de comparabilité des informations, ce système de collecte des données est basé sur les standards GRI.

À partir de 2020, une revue de performance annuelle sera faite avec l'ensemble du management du Groupe sur les indicateurs clés des enjeux majeurs de la société.

Entrée au panel Gaïa

Ecoslops participe à l'évaluation de l'agence de notation ESG Gaïa depuis 2018.

En 2019, l'engagement d'Ecoslops en matière de développement durable a été confortée par son entrée dans le panel « Gaïa 230 ». Les résultats de la campagne, annoncés le 14 octobre 2019, ont confirmé les progrès de l'entreprise dans la maîtrise de ses enjeux RSE.

Ecoslops est entré directement à la 149ème place parmi les 230 valeurs françaises du panel, et figure à la 24ème place sur les 74 sociétés réalisant un chiffre d'affaires de moins de 150 millions d'euros.



La notation des valeurs de l'agence est réalisée sur plus de 150 critères extra-financiers (sociétaux, sociaux, environnementaux et de gouvernance) qui permettent d'évaluer le degré de transparence et de maturité des sociétés concernant leurs politiques, pratiques et performances en matière de RSE et de développement durable.

Ecoslops s'est vu attribuer une note globale de 49, contre une moyenne pour les entreprises de moins de 150M€ de chiffre d'affaires de 39. De même, à relever, une note de 80 en matière de conditions de travail (pour une moyenne dans la même catégorie de chiffre d'affaires de 39), et une note pour la gestion « Eau, air, sols et déchets » de 94 (pour une moyenne de la catégorie se situant à 42).

Cette notation volontaire a été réalisée même si Ecoslops, cotée sur Euronext Growth depuis 2015 n'est pas soumise légalement à la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF).

À Propos de Gaïa

Gaïa Rating est la première agence de notation basée sur des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sur les Small & Mid Caps européennes.

Développé par EthiFinance, l'Indice Gaïa est l'indice ESG de référence pour les entreprises françaises cotées en bourse. Il sélectionne les 70 meilleures valeurs moyennes de son panel 230, en fonction de leurs performances extra-financières, évaluant notamment le degré de transparence et de maturité des sociétés concernant leurs politiques, pratiques et performances RSE. Créé en 2009, cet indice sur-performe depuis sa création le CAC 40 et le CAC Mid & Small.

PRIX & LABELS



Remise du prix de l'Innovation à Vincent Favier par le Président d'Evolen, Dominique Bouvier en octobre 0218

Croissance économique

«Champion de la croissance»
Les Echos 2019 et 2020

Les Echos

Financial Times «Europe
fastest growing company
2020»



Lauréat du prix Forbes
«Futur 40» 2018



Innovation & Environnement

Lauréat du Trophée de l'Innovation
Océan 2018 — catégorie
« réduction des énergies fossiles »
(MiniP2R)



LAUREAT

Lauréat du Prix de l'Innovation
EVOLEN 2018 (Mini-P2R)



Innovation & Environnement

Label FCPI
«Entreprise Innovante» 2018



Lauréat du Concours Mondial de
l'Innovation BPI 2016 (P2R)



Lauréat de l'appel à projet de
l'ADEME « PME Initiative » 2016

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

PRINCIPAUX IMPACTS, RISQUES & OPPORTUNITÉS

Courant 2019, Ecoslops a réalisé un premier diagnostic afin de déterminer l'importance de ses impacts sur les parties prenantes ainsi que ses enjeux prioritaires, sources de risques et d'opportunités.

Vous trouverez ci-dessous une matrice de matérialité résultant de cette analyse.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ

réalisée sur la base des domaines d'actions de l'ISO 26 000.
(Extrait de la partie supérieure droite)



Nos enjeux Majeurs

La compréhension des enjeux, l'écoute de nos parties prenantes, et une dynamique d'amélioration constante nous a permis de mettre en lumière 8 enjeux majeurs pour la société.

Environnement

- Prévention des pollutions
- Atténuation des changements climatiques et adaptation
- Intégration et promotion des principes environnementaux
- Consommation Durable

Gouvernance

- Déploiement de la Responsabilité Sociétale
- Relations avec les Parties Prenantes
- Communication

Social

- Santé et sécurité au travail

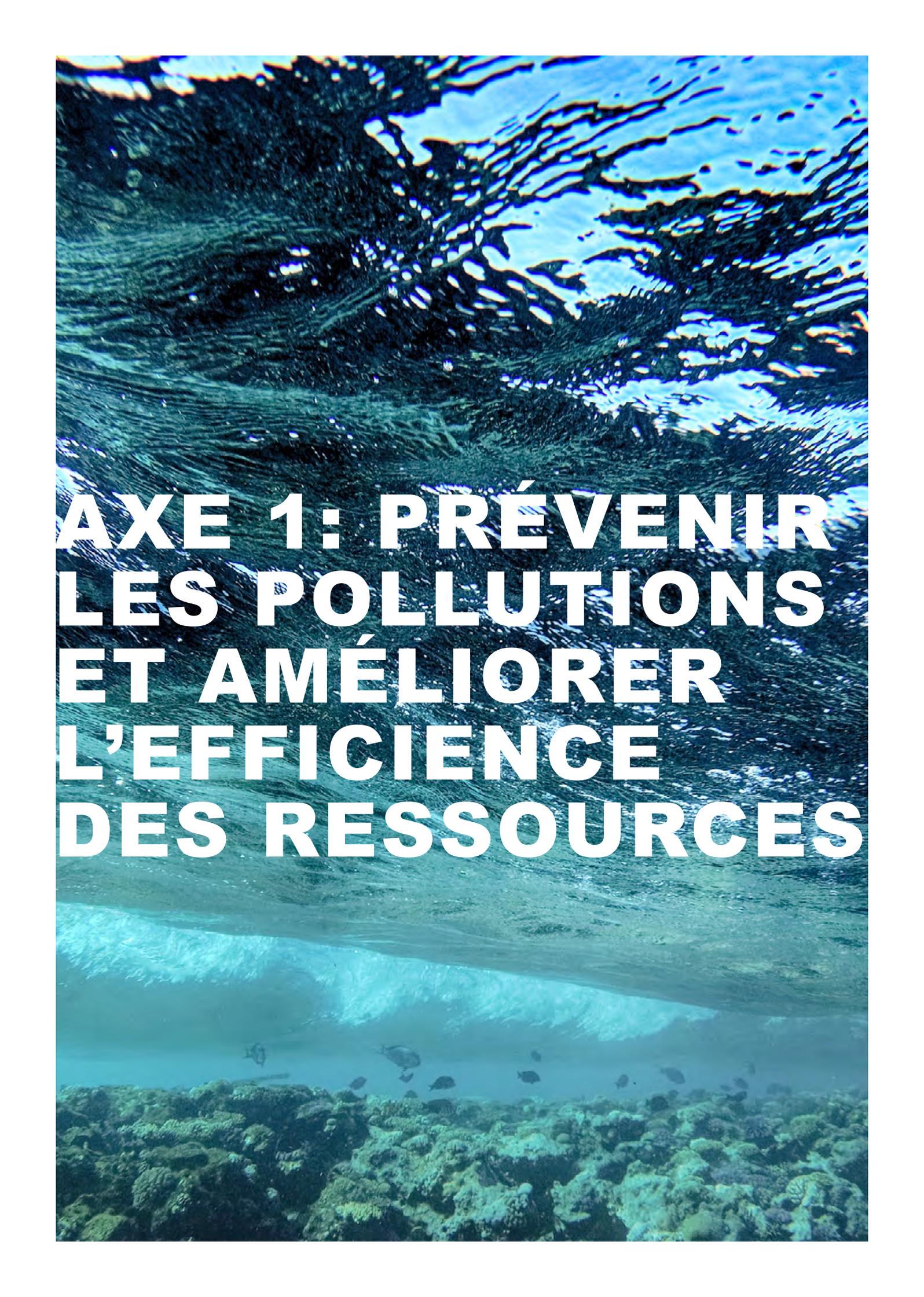
Nos actions prioritaires

Ce travail de diagnostic, croisé avec les performances de l'entreprise dans les divers domaines d'actions de l'ISO 26 000 a permis de dégager un plan d'action pour les enjeux prioritaires de la période 2019-2020. Ils sont accompagnés d'objectifs pour les enjeux-non prioritaires, que vous pourrez retrouver plus loin dans les rubriques correspondantes de ce rapport.

- Formalisation d'une politique environnementale
- Formalisation d'une politique Santé-Sécurité pour l'ensemble du groupe;
- Formalisation d'une politique RSE;
- Sensibilisation des collaborateurs aux Droits de l'Homme et au Développement Durable
- Officialiser nos engagements, évaluer et publier nos performances en matière de développement durable;
- Approfondir le dialogue avec les parties prenantes.



ENVIRONNEMENT



**AXE 1: PRÉVENIR
LES POLLUTIONS
ET AMÉLIORER
L'EFFICIENCE
DES RESSOURCES**

Vous trouverez dans cette section des données faisant référence aux indicateurs GRI Standards 2016 suivants: GRI 301-1, 301-2 et 301,3

Ecoslops prévient les pollutions de plusieurs façons. En terme de production tout d'abord. La société se conforme aux législations en vigueur et met en place les meilleures pratiques et technologies disponibles pour réduire et prévenir toute pollution éventuelle de l'air, du sol ou de l'eau, dispose d'équipements de traitement des odeurs, et mesure régulièrement ses émissions. Elle veille à s'implanter dans des zones déjà industrialisées afin de limiter les éventuelles nuisances pour les riverains.

Son procédé technologique innovant permet de produire du carburant et du bitume léger à partir de déchets hydrocarburés en émettant 3 fois moins de CO² que le processus traditionnel de production pétrolière.

Le taux de revalorisation des déchets ainsi traités est de 98%, ce qui permet également d'améliorer l'empreinte matière des hydrocarbures en évitant de nouvelles extractions.

Enfin et surtout, en redonnant une valeur aux déchets hydrocarburés, Ecoslops incite aussi les producteurs de ces résidus à les décharger dans les ports et les filières de collecte en place, évitant ainsi qu'ils ne soient déversés dans les rivières et les océans.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE & RAISON D'ÊTRE

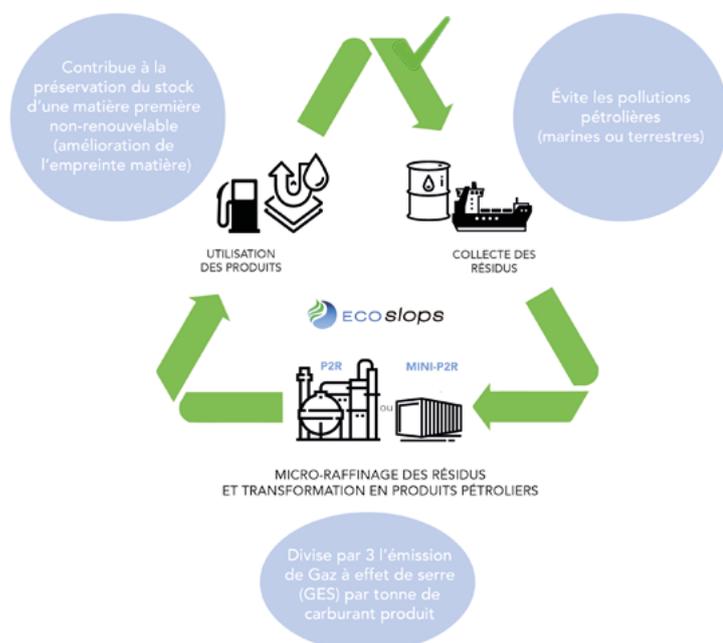
En 2019, Ecoslops s'était fixé pour objectif de formaliser une politique environnementale. Cette dernière est désormais disponible sur le site internet de la société, dans la [rubrique Développement Durable](#). Des éléments de politique environnementale ont également été inclus dans notre politique Santé et Sécurité. Naturellement, l'ambition environnementale d'Ecoslops s'affiche également dans sa raison d'être.

« Notre mission est de contribuer à la transition énergétique et à la préservation de l'environnement par le biais d'innovations permettant de préserver les stocks de matières premières et d'éviter les pollutions.

Notre ancrage dans l'économie circulaire, nos technologies et notre savoir-faire permettent une fabrication à faible intensité carbone de nouveaux produits énergétiques »

Il est courant que l'entreprise partage ses bonnes pratiques en matière environnementale avec d'autres parties prenantes à l'occasion de conférences internationales, comme en 2019 lors du Change Now - International Summit for Change de Paris ou de la conférence GreenPort d'Oslo.

CYCLE DE REVALORISATION DES RÉSIDUS PÉTROLIERS



OBJECTIFS 2019

- Formaliser une politique environnementale ✓
- Formaliser une raison d'être ✓

OBJECTIFS 2020

- Mise en service du premier Mini P2R capable de traiter à la fois des résidus pétroliers et des huiles de vidange, à Agadir au Maroc et début de la formation du personnel local (**ODD n°4**)
- Intégrer la sensibilité environnementale aux valeurs de l'entreprise

INDICATEURS MATÉRIAUX

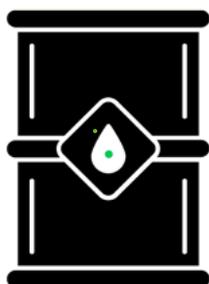
Ces indicateurs présentent uniquement les matériaux utilisés dans notre unité de Sinès au Portugal, l'unité de Marseille étant en construction à la fin de l'année 2019.

Les données sont issues de mesures directes.

Volume total de matières utilisées pour les produits primaires de l'organisation au cours de la période de reporting - en tonnes	2017	2018	2019
Matières non renouvelables utilisées, dont:	23 155	20 821	27 843
• Matières premières (déchets)	23 125	20 794	27 816
• Matières nécessaires au processus de fabrication	30	27	27
• Produits ou pièces semi-finis	0	0	0
• Matières destinées à l'emballage	0	0	0
Matières renouvelables ou recyclées	0	0	0
Pourcentage de matériaux collectés ou achetés auprès de fournisseurs externes	100%	100%	100%

Répartition des matières premières

■ Déchets (99.9%) ■ Matières de transformation associées au processus (0.1%)



Pourcentage de produits valorisés



Gasoil, production Sinès 2015

LES HUILES DE VIDANGE

Les huiles usagées sont des déchets dangereux. Il s'agit d'huiles minérales et synthétiques, lubrifiantes ou industrielles qui sont devenues impropres à l'usage auquel elles étaient initialement destinées : huiles de vidange pour moteurs, lubrifiants industriels, etc... Elles contiennent de nombreux éléments toxiques pour la santé et l'environnement (métaux lourds, acides organiques, phénols, phtalates, hydrocarbures polycycliques aromatiques...).

Jetées dans le réseau des égouts ou dans la nature, 1 litre d'huile peut contaminer 1000 m³ d'eau et ainsi pénaliser l'oxygénation de la faune et de la flore sous-marine pendant plusieurs années. Dans le réseau des eaux usées, l'huile usagée colmate les filtres dans les stations de traitement de l'eau et perturbe les processus d'épuration biologiques. Il est également interdit de brûler

ces fluides sans traitement : leur incinération sans maîtrise peut dégager des dioxines et des gaz à effet de serre.

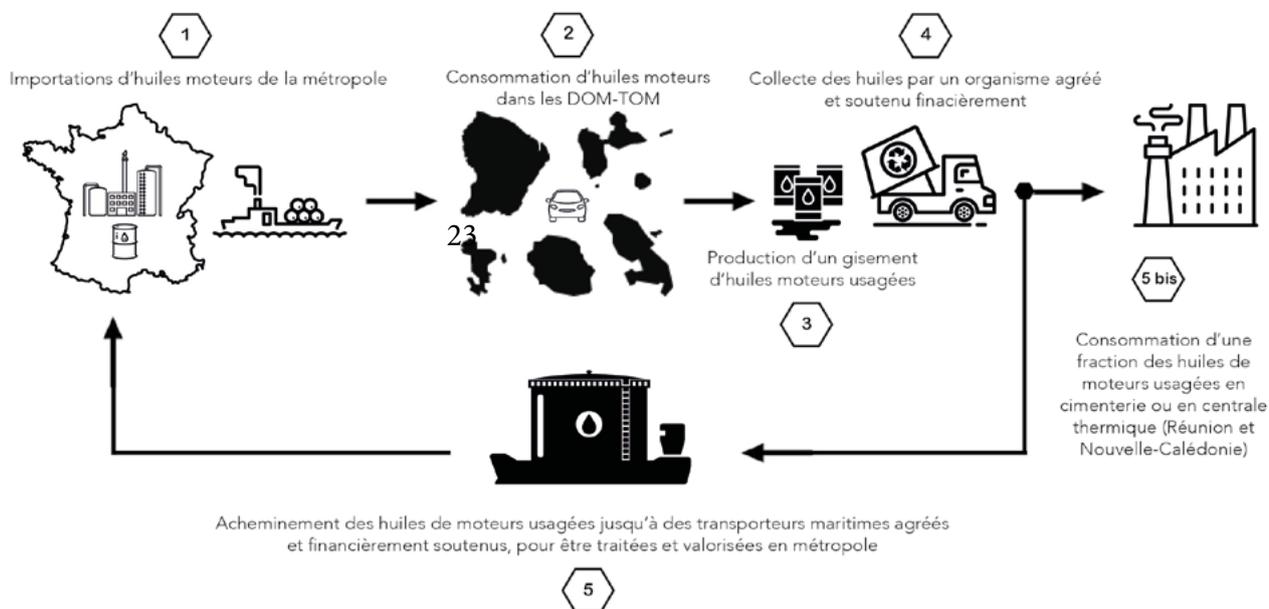
Dans certains pays en développement une part importante de ces millions de litres de déchets produits annuellement finit encore trop souvent dans le milieu naturel. ([voir le reportage de l'ORTB sur les huiles de vidanges au Bénin - février 2018](#))



L'exemple des huiles de vidange dans les DOM-TOM

Dans les DOM-TOM, une partie des huiles usagées est collectée et traitée... en métropole.

Schéma récapitulatif du cycle de vie des huiles moteurs dans les DOM-TOM



Les chiffres de l'ADEME et des différents observatoires locaux permettent d'identifier au moins 8 000 tonnes d'huiles usagées récupérables et traitables localement dans les DOM-TOM. Dans ces îles, des unités de revalorisation Mini-P2R installées localement permettraient d'économiser plusieurs millions d'euros sur le transport retour des déchets vers la métropole et le transport aller des produits finis. Ainsi que des milliers de tonnes de CO².

Ecoslops travaille actuellement sur plusieurs projets de Mini P2R pour les DOM-TOM, des îles isolées et des pays en développement.

AXE 2: UNE TECHNOLOGIE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT



Vous trouverez dans cette section des données faisant référence aux indicateurs GRI Standards 2016 suivants: GRI 302-1, 302-3, 305-1, 305-2, 305-6, 307-1, 308-1 et aux indicateurs GRI Standards 2018 suivants: GRI 303-1, 303-2, 303-3, 303-4, 303-5

UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Ecoslops établit un bilan détaillé de ses consommations sur l'ensemble de chaque site de production afin d'être en mesure de les optimiser lorsque c'est possible. Les unités sont principalement alimentées par de l'auto-consommation de carburant.

Les matières premières de l'entreprise se composent à 99,9% de déchets.

ECO-CONCEPTION ET SURVEILLANCE DES PERFORMANCES

Dans une logique d'amélioration des performances, Ecoslops fait régulièrement le bilan des flux des charges polluantes rejetées dans l'atmosphère afin d'y déceler toute anomalie qui ne serait pas en ligne avec les objectifs d'émissions préconisés par les meilleures références du secteur.

Grâce à la veille technique du département de R&D de l'entreprise, les meilleures technologies disponibles pour réduire les émissions sont mises en oeuvre lors de la construction d'une unité.

ANALYSE DU CYCLE DE VIE

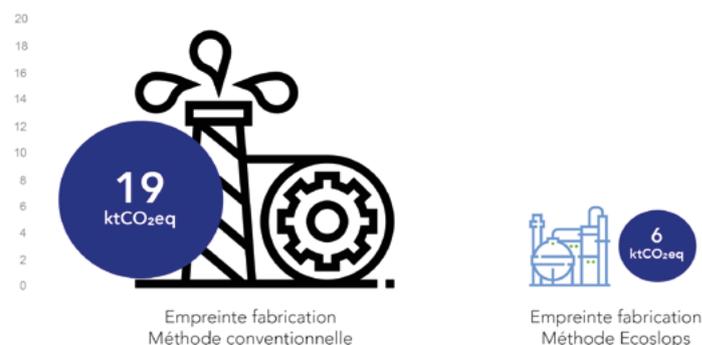
Grâce à une éco-conception efficiente, les unités de revalorisation P2R d'Ecoslops permettent de produire du carburant et du bitume léger en émettant trois fois moins de CO² que le processus traditionnel de fabrication des hydrocarbures.

Ce chiffre est le résultat d'une étude réalisée par le cabinet de conseil indépendant Carbone 4, mandaté en 2018 par Ecoslops pour quantifier les impacts environnementaux positifs de ses activités sur l'ensemble du cycle de vie des produits.

Les résultats de cette étude, réalisée pour le site en construction de La Mède, ont été publiés

en juin 2018. Les chiffres ci-dessous en sont extraits.

Émissions de gaz à effet de serre



Pour la production annuelle de 30 000 tonnes de produits pétroliers, soit 13 000 tonnes de CO² eq. économisés par an.

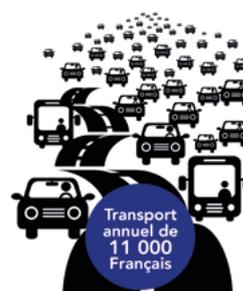
L'étude montre également que dans le cas où les cimenteries - principaux consommateurs de ces résidus pétroliers pour la chauffe des fours - se rabattent en l'absence de résidus hydrocarburés sur un carburant plus propre comme le gaz naturel, 9 000 tonnes supplémentaires de CO² eq. sont économisées par an.

Au total, une unité P2R Ecoslops d'une capacité annuelle de traitement de 30 000 tonnes permet d'économiser 22 000 tonnes d'émissions de CO²eq. par an.

L'équivalent de :



ou de



Les indicateurs qui suivent dans cette section présentent uniquement les matériaux utilisés dans notre unité de Sinès au Portugal, l'unité de Marseille étant en construction à la fin de l'année 2019.

INDICATEURS ÉNERGIE

Les facteurs de conversion utilisés sont disponibles dans la section « Notes méthodologiques »	2017	2018	2019
CONSOMMATION D'ÉNERGIE			
Consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources non renouvelables (HFO-HGO-LF) <i>En GigaJoules (GJ)</i> L'ensemble de la consommation de carburant présenté dans cette rubrique est de l'auto-consommation	126 178	117 117	121 911
Consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources renouvelables - <i>En GJ</i>	0	0	0
Consommation totale d'électricité - <i>En GJ</i>	5 443	4 979	5 454
Consommation totale de vapeur - <i>En GJ</i>	34 706	34 723	34 753
Total de l'électricité vendue - <i>En GJ</i>	0	0	0
Total de la vapeur vendue - <i>En GJ</i>	23 150	23 452	23 175
Consommation énergétique totale au sein de l'organisation - <i>En GJ</i>	143 177	133 367	138 943
RATIO D'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE			
Ratio d'intensité énergétique <i>Dénominateur : résidus hydrocarburés traités</i>	6,2	6,4	5,0
Ce ratio comprend l'ensemble des consommations énergétiques au sein de l'organisation			



INDICATEURS EAU

Toute l'eau consommée dans l'installation de Sinès provient du réseau public municipal.

La consommation d'eau est évaluée par observation directe des instruments de mesure, et surveillée afin de vérifier tout écart par rapport à une consommation normale.

Les principaux éléments consommateurs sont

les chaudières de production de vapeur, les tours de refroidissement et l'unité de distillation. Le reste est une consommation d'eau domestique pour les employés et le nettoyage.

Les processus les plus demandeurs en eau sont optimisés au maximum pour en réduire la consommation.

Les données sont issues des enregistrements quotidiens des instruments (débitmètres, etc.)	2017	2018	2019
EAU PRÉLEVÉE			
Volume total d'eau prélevée - en mégalitres	56	47	57
• Eaux de surface	0	0	0
• Eaux souterraines	0	0	0
• Eau de mer	0	0	0
• Eau produite	0	0	0
• Eau du réseau	56	47	57
Volume total d'eau prélevée de zones soumises à un stress hydrique - en mégalitres	0	0	0
• Eaux de surface	0	0	0
• Eaux souterraines	0	0	0
• Eau de mer	0	0	0
• Eau produite	0	0	0
• Eau du réseau	0	0	0
Répartition eau douce ($\leq 1\ 000$ mg/l de solides dissous totaux) & autres eaux ($> 1\ 000$ mg/l de solides dissous totaux)	100% eau douce	100% eau douce	100% eau douce
CONSOMMATION D'EAU			
Consommation d'eau de toutes les zones - en mégalitres	56	47	57
Consommation d'eau de toutes les zones soumises à un stress hydrique - en mégalitres	0	0	0

INDICATEURS EFFLUENTS

L'eau contaminée, reçue et générée par les unités de production, est traitée dans une station d'épuration avant son rejet dans l'océan Atlantique.

Les effluents sont contrôlés à l'entrée de la station d'épuration puis à nouveau avant rejet. Des analyses en laboratoire sont effectuées quotidiennement pour vérifier les paramètres clés de fonctionnement et de rejet dans l'environnement.

Certaines eaux de pluie potentiellement contaminées sont également traitées dans la cette station. L'eau de pluie non contaminée est acheminée directement dans l'océan.

Deux fois par mois, l'eau rejetée dans l'océan est collectée et analysée dans un laboratoire externe accrédité. Des bulletins d'analyse sont émis pour contrôle légal.

A ce jour, Ecoslops n'a pas formalisé d'exigence au-delà du cadre réglementaire, mais les objectifs généraux sont d'obtenir une efficacité maximale dans le processus de traitement des eaux usées à restituer à l'environnement.

L'organisation informe ses fournisseurs de matières premières de la façon dont le traitement des eaux usées est effectué.

	2017	2018	2019
EAU REJETÉE			
Volume total d'eau rejetée - <i>en mégalitres</i> et répartition selon le type de destination:	105,6	137	80,6
• Eaux de surface - <i>en mégalitres</i>	0	0	0
• Eaux souterraines - <i>en mégalitres</i>	0	0	0
• Eau de mer - <i>en mégalitres</i>	105,6	137	80,6
• Eau du réseau - <i>en mégalitres</i>	0	0	0
Répartition eau douce ($\leq 1\ 000$ mg/l de solides dissous totaux) & autres eaux ($> 1\ 000$ mg/l de solides dissous totaux) - <i>en mégalitres</i>	100% eau douce	100% eau douce	100% eau douce
Répartition du volume total d'eau rejetée vers les zones soumises à un stress hydrique - <i>en mégalitres</i>	0	0	0
Substances préoccupantes prioritaires pour lesquelles les rejets sont traités	Les substances prioritaires ont été définies conformément à la directive 2013/39 / UE du Parlement européen et du Conseil du 12 août 2013, à savoir: mercure, antracène, HAP, tributylétain, nickel, plomb, benzène et naftalène		

INDICATEURS ÉMISSIONS

	2017	2018	2019
ÉMISSIONS DIRECTES DE GES (SCOPE 1)			
Émissions directes de GES (scope1) brutes - <i>en tonnes métriques d'équivalent CO²</i>	9 477	8 679	8 748
Gaz inclus dans le calcul	CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O	CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O	CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O
Émissions biogéniques de CO ² - <i>en tonnes métriques d'équivalent CO²</i>	NA	NA	NA
Année de référence pour le calcul	NA	NA	NA
ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES (SCOPE 2)			
Émissions indirectes de GES (champ d'application 2) brutes - <i>en tonnes métriques d'équivalent CO²</i>	371	379	347
ÉMISSIONS DE SACO			
La production, les importations et les exportations de SACO - <i>en tonnes métriques d'équivalent CFC-11 (trichlorofluorométhane)</i>	0	0	0
CONFORMITÉ À LA LÉGISLATION ET À LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALES			
Amendes et sanctions non monétaires subies pour non-conformité à la législation et/ou à la réglementation environnementales	0	0	0

OBJECTIFS 2019

- Économies d'énergie : Récupération d'énergie sur un effluent chaud pour préchauffer la charge traitée dans le P2R. ✓
- Travail sur l'amélioration du traitement des eaux. Tests de nouvelles technologies visant à améliorer l'étape de finition. ✓
- Amélioration du traitement des odeurs et réduction de COV grâce à une destruction par valorisation énergétique des gaz incondensables. ✓

En 2019, deux employés d'Ecoslops Portugal ont participé en tant que bénévoles à une étude sur la perception des odeurs dans la localité de Sines. Les odeurs sont une des plus importantes sources de revendications de la communauté envers la zone industrielle de la

région.

OBJECTIFS 2020-2021 :

- Début de l'installation des LED à Sines (plan échelonné)

ODD n°12



- Poursuite de l'amélioration du traitement des eaux.
- Analyse du cycle de vie des produits de l'unité de Sinès au Portugal
- Réduction de la consommation d'eau pour les chaudières vapeur
- Formalisation d'une démarche d'achats responsables pour promouvoir les valeurs et principes environnementaux d'Ecoslops dans l'ensemble de sa sphère d'influence et sur l'ensemble de sa chaîne de valeurs

BIODIVERSITÉ

Vous trouverez dans cette section des données faisant référence aux indicateurs GRI Standards 2016 suivants: GRI 304-1, 304-2, 304-4

L'utilisation par l'entreprise de résidus pétroliers comme matière première permet de préserver la biodiversité de nombreuses pollutions.

Ecoslops veille à implanter ses unités dans des zones déjà industrialisées pour minimiser tout impact sur la biodiversité.

Sinès, Portugal

L'installation de Sinès au Portugal (0,054 km²) est installée dans la zone industrielle du Port. Il n'y a aucune zone protégée à moins de 5 km de l'installation, et aucune indication d'impact négatif sur la biodiversité locale, y compris celles incluses dans la liste rouge de l'IUCN ou les listes de conservation nationales.

Ces dernières années, la plage de Vasco da Gama de Sinès s'est distinguée par le drapeau «Golden Quality» attribué par Quercus aux zones

de baignade qui se sont démarquées, sur une période de 5 ans, en ayant systématiquement eu les meilleurs résultats en termes de qualité de l'eau baignade (selon les indicateurs fournis par le Water Institute, en vertu de la législation nationale et communautaire en vigueur. Source: <http://www.portodesines.pt/o-porto/praiavasco-da-gama/>).

En 2020, Ecoslops Portugal a prévu de participer à une étude de ComSines (organisation locale dont la mission est de contribuer à promouvoir le développement durable, le bien-être et la qualité de vie de la communauté de Sinès) pour la récupération des sentiers d'observation de la nature dans la région.





La Mède, France

L'installation Ecoslops (0,049km²) - en cours de construction - et plus globalement la Plateforme de La Mède à Châteauneuf-les-Martigues sont localisées en dehors de toute zone protégée.

L'étude d'impact écologique réalisée a montré que les enjeux du projet Ecoslops vis-à-vis de la faune, la flore et des habitats naturels sont limités et non-significatifs.

Les mesures de réduction des installations d'Ecoslops sur les différents milieux (air, eau, bruit..) permettent de limiter les effets sur la biodiversité au voisinage du site.

Les résultats obtenus par l'étude d'impact montrent que les concentrations modélisées dans l'air et attribuables au projet d'Ecoslops seront inférieures aux normes de qualité de l'air en vigueur pour tous les composés qu'ils possèdent. Ainsi les rejets atmosphériques liés au projet n'engendreront donc pas d'incidence significative sur ces zones.

L'incidence du projet d'Ecoslops sur la biodiversité sera négligeable. De fait, la zone d'étude, située à l'interface entre l'étang de Berre et le massif de la Nerthe, présente un intérêt pour la biodiversité limité puisqu'elle est anthropisée et artificialisée depuis 1935.

Position des zones protégées à proximité

- Zone de protection spéciale (ZPS) Natura 2000 «Côte bleue - Chaîne de l'estaque à 1,9 km
- ZPS «Marais et zones humides liés à l'étang de Berre» à 2,8 km
- ZNIEFF (Zones naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)

Type de zone	Code régional	Intitulé	Surface	Distance et direction par rapport à la Plateforme de La Mède
ZNIEFF de type I	13-110-130	Palun de Marignane – Aire de l'Aiguette	174,5 ha	2,6 km à l'est
ZNIEFF de type I	13-110-129	Cordon du Jai	48 ha	3,3 km à l'est
ZNIEFF de type I	13-152-125	Plaines de Saint Martin – plateau de Ponteau	35 ha	4,4 km au sud-ouest
ZNIEFF de type II	13-152-100	Chaines de l'Estaque et de la Nerthe – massif du Rove - collines de Caro	11 096 ha	En limite sud et ouest
ZNIEFF de type II	13-110-100	Etang de Bolmon, - cordon du Jai- palun de Marignane-Barlatier-La Cadière	996 ha	1,3 km à l'est
ZNIEFF de type II	13-154-100	Etang de Berre, étang de Vaine	5 357ha	160 m au Nord

- La zone d'Arrêté de Protection de Biotope (APB) la plus proche de la plateforme est localisée à 3,2 km au sud-est. Il s'agit de la zone «Les Fourques»
- Plans Nationaux d'Actions (PNA) : La plateforme de La Mède est contiguë à un domaine vital de l'Aigle de Bonelli identifié dans le cadre du PNA 2014-2023 en faveur de l'espèce. Il s'agit du domaine vital intitulé «Massif de l'Estaque» supportant un site de nidification occupé et un site vacant.
- Réserves et parcs naturels - La réserve naturelle la plus proche de la plateforme est la réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau (décret n°2001-943 du 16 octobre 2001 – code FR3600152), d'une superficie de 7 411 ha, située à plus de 15 km au nord-ouest de la plateforme.



Aigle de Bonelli - Wikipedia

INVERTÉBRÉS - Une espèce à faible enjeu local de conservation a été avérée dans la zone d'étude. Il s'agit de la Scolopendre ceinturée, relative commune dans le secteur. Elle exploite les zones ouvertes et rocailleuse, périphériques de la plateforme. La zone d'implantation d'Ecoslops ne présente que peu d'intérêt pour cette espèce

AMPHIBIENS - Deux espèces protégées à faible enjeu local de conservation ont été avérées dans la zone d'étude : le Crapaud commun (classement UICN : LC) et le Crapaud Calamite (classement UICN : LC). Aucune de ces espèces n'a été identifiée sur la zone d'implantation. En dehors de ces deux espèces et en lien avec le haut degré d'artificialisation de la zone d'étude, aucune autre espèce d'amphibien à enjeu local de conservation notable n'est jugée fortement



Lézard des murailles - Wikipedia

Biodiversité locale protégée

MAMMIFÈRES - Aucune espèce à enjeu notable n'a été détectée au sein de la zone d'étude.

OISEAUX - Aigle de Bonelli - Classement UICN 2016 France : EN / Monde : LC

L'étude d'impact montre que la diversité spécifique du site industriel de La Mède semble très faible. La zone d'implantation ne présente pas d'intérêt concernant l'avifaune.

FLORE - Hélianthème à feuilles de Marum
Classement UICN 2016 France: LC / Monde: NE (non évalué)



Hélianthème à feuilles de Marum - Wikipedia

potentielle.

REPTILES - Deux espèces protégées à faible enjeu de conservation ont été avérées dans la zone d'étude : Le Lézard des murailles (classement UICN 2016: NC) et la Tarente de Maurétanie (classement UICN 2016 : LC) .

Classement UICN

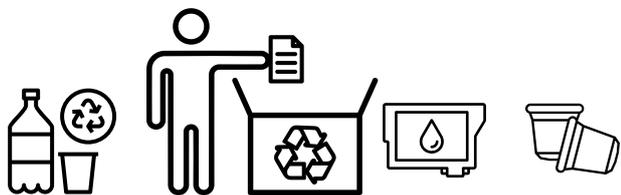


A green pencil is positioned vertically in the center of the frame, pointing upwards. The background is a solid blue color with several hand-drawn green lines that resemble a stylized sun or a tree. The text is overlaid on the right side of the pencil.

AXE 3 :
L'ÉCOLOGIE
«DE BUREAU»

Ecoslops intègre et promeut les bonnes pratiques environnementales au sein des bureaux. Les employés sont sensibles au respect de l'environnement et intègrent au quotidien des gestes éco-responsables.

Tout ce qui peut être trié est envoyé au recyclage:



le plastique & le métal

le papier

les cartouches d'imprimante & les capsules de café

Ecoslops fait la chasse aux plastiques à usage unique et propose aux employés des mugs pour remplacer les gobelets à café et des gourdes pour les bouteilles plastiques.



Le numérique est privilégié au papier, et un arbre est planté à chaque impression de brochure (soit un par an environ).

Les voyages font également l'objet d'une attention particulière, et le train est privilégié à l'avion lorsque les circonstances le permettent.

OBJECTIFS 2019

- Donner la préférence au train ✓

OBJECTIFS 2020

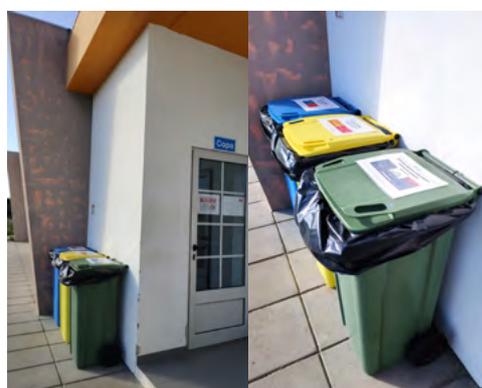
- Mise en place d'un suivi des émissions de transport pour le siège, et formalisation d'une politique pour les voyages
- Campagne d'information sur le tri des déchets
- Remplacement des derniers plastiques à usage unique 

Focus sur le tri des déchets à Sinès

Le tri des déchets à Sinès est très organisé. Les bacs ont été sélectionnés selon les déchets attendus à chaque endroit du site, et la distribution prend en compte les distances de déplacement pour déposer les déchets.



Bureaux - Ici sont déposés le papier à recycler (bac bleu), et les emballages issus des commandes reçues (bac jaune)



Salle de repos
Bleu : papier
Jaune : emballages métal et plastique
Vert : déchets alimentaires

Dans un souci d'amélioration du recyclage, il est envisagé de remplacer la poubelle à papier (qui ne peut accueillir les papiers gras du déjeuner) par une poubelle à verre, plus adaptée, et non encore disponible sur le site.



Près des ateliers, on trouve des bacs similaires à ceux de la salle de repos (papier, plastique, déchets ménagers), et des bacs gris pour les déchets contaminés (certains déchets contaminés par des hydrocarbures, de la peinture ou certains emballages sont également envoyés au recyclage).

SOCIAL

AXE 1: UNE FORTE CULTURE DE LA SÉCURITÉ



Vous trouverez dans cette section des données faisant référence aux indicateurs GRI Standards 2018 suivants: GRI 403-1, 403-2, 403-3, 403-4, 403-5, 403-6, 403-7, 403-8, 403-9, 403-10

SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ecoslops accorde une grande importance à la sécurité et à la santé physique et mentale de ses collaborateurs. La société évalue les risques, les transcrit, et les met à jour si nécessaire, dans un document unique résultant de cette évaluation. Les mesures entreprises en faveur de la santé et de la sécurité comprennent des actions de prévention, d'information et de formation.

L'attention particulière accordée à la santé et à la sécurité des collaborateurs de l'entreprise se reflète dans les indicateurs visant les accidents de travail et les maladies professionnelles : aucun accident majeur ni maladie professionnelle n'a été déclaré depuis l'ouverture de la première unité au Portugal en 2015.

L'accès aux unités est limité aux personnes habilitées.

MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ

Ecoslops applique les principes de management de la santé et de la sécurité, à savoir notamment (mais pas exclusivement) : l'analyse initiale d'identification des risques, l'évaluation des risques, les réglementations SEVESO et ATEX, le plan SSE, l'enregistrement, le reporting et la fixation d'objectifs pour les performances SSE.

Grâce à un groupe de travail inter-filiales dédié incluant les responsables SSE de chaque unité, Ecoslops a mis en place une politique de prévention des risques commune, implémentée localement, et inspirée des meilleures pratiques du secteur :

- Une [politique SSEQ](#) Groupe
- Les [Règles d'Or](#) du groupe en matière de santé et de sécurité

Il existe également une politique locale de prévention des accidents majeurs spécifique à chaque filiale.



Chantier Ecoslops La Mède, décembre 2019

Ecoslops fournit l'équipement de sécurité requis à ses employés, notamment les équipements de protection individuelle (EPI) : gants, lunettes, vêtements et chaussures de sécurité.

L'entreprise veille au respect de la législation et de ses propres lignes directrices, y compris vis à vis des collaborateurs intérimaires ou des sous-traitants.

Le système de management de la santé et de la sécurité n'a pas été audité en 2019, mais les performances sont mesurées par filiale, et rapportées dans un tableau de bord SSE standardisé. Ces performances sont ensuite analysées, et des actions correctives mises en place si nécessaire.

Chaque site de production dispose d'un espace d'affichage dédié à l'information sur la santé et la sécurité au travail, et des discussions périodiques sur les sujets spécifiques liés aux activités en cours sont organisées.

PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES RISQUES

Au Portugal, la méthode utilisée pour l'évaluation des risques est la Matrice d'identification des risques et d'évaluation des risques (IPAR), qui fait partie du groupe des méthodes d'évaluation des risques simplifiées. Le processus de planification pour l'identification, l'évaluation et le contrôle des risques, est le suivant :

- Il comprend toutes les tâches et les procédures de routine, les opérations occasionnelles et les actions à mettre en place en cas d'urgence;
- Il englobe toutes les tâches et activités sous la responsabilité d'Ecoslops, que ces activités soient exécutées par les collaborateurs de l'entreprise ou par des

prestataires de services;

- Le processus d'analyse inclut également les lieux de travail où Ecoslops fournit des services.

La méthode permet de quantifier l'ampleur des risques existants et, par conséquent, de hiérarchiser rationnellement leur priorité de correction. Le processus commence par la détection des déficiences existantes dans l'objet de l'étude puis procède à l'estimation de la probabilité d'un accident.

Lors de la détection d'une situation dangereuse, la première étape de l'évaluation consiste à déterminer le niveau d'incapacité ainsi que le niveau d'exposition et la fréquence.

L'évaluation des risques est revue périodiquement à la lumière des changements techniques ou organisationnels qui ont été mis en œuvre. Lorsqu'un incident se produit, l'évaluation est revue dans un souci d'identification des défauts potentiels dans les critères utilisés.

La méthode HAZOP a été utilisée pour la conception de l'unité de La Mède.

Sur le chantier, l'équipe d'Ecoslops Provence utilise, en plus des référentiels de l'entreprise, la « Carte Stop » du Groupe Total pour toute situation à risque : « Détecter > Arrêter > Discuter > Corriger > Redémarrer > Rapporter »

SIGNALEMENT DE SITUATION À RISQUE

L'ensemble des collaborateurs est encouragé à signaler toute situation dangereuse sitôt sa détection. Ils peuvent la signaler au responsable SSE ou au responsable de site verbalement, par e-mail ou par le biais d'un formulaire papier dédié.

À Sinès, une consultation annuelle des collaborateurs est organisée spécifiquement sur les questions de sécurité. Chacun peut y exprimer ses préoccupations concernant les risques liés au travail de manière anonyme.

Il n'existe chez Ecoslops aucun historique de représailles contre un collaborateur qui aurait signalé des situations dangereuses. La prévention contre les représailles est assurée à ce jour par l'affichage réglementaire contre le harcèlement

au travail, mais un Guide de Bonne Conduite ainsi qu'un système d'alerte spécifique seront implémentés en 2020 (pour plus d'informations, voir la rubrique Gouvernance).



PROCESSUS D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La détection d'un événement peut être traitée sous la forme d'une non-conformité ou d'une opportunité d'amélioration.

L'événement peut avoir plusieurs origines :

- Produit et/ou service non conforme;
- Audits internes ou externes;
- Évaluation de la conformité légale et d'autres exigences;
- Indicateurs de suivi;
- État de maintenance, d'étalonnage ou de vérification de l'équipement;
- Communications externes des parties intéressées, y compris les plaintes;
- Résultats des simulations;
- Non-conformités environnementales;
- Incidents de SST.

Il existe deux formes d'enquête :

- L'enquête « immédiate » : effectuée par le responsable SSE ou son délégué et avec la participation des parties impliquées l'enquête immédiate permet d'enregistrer l'incident sur un modèle prédéfini détaillé, d'en indiquer l'origine, la description, et d'informer le responsable du domaine fonctionnel auquel il appartient pour l'analyse et la prise de décision.
- L'enquête de « prise en considération » permettra de mettre en place des actions correctives et/ou des améliorations. Ce processus est utilisé pour identifier et évaluer les risques liés aux incidents, aider le responsable SSE à déterminer les mesures correctives, et les améliorations nécessaires dans le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail grâce à l'analyse des causes primitives.

SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL

L'ensemble des collaborateurs du Groupe effectue des visites régulières dans une institution agréée de la médecine du travail. Un suivi médical et des examens de santé sont effectués à différents intervalles en fonction du pays, du sexe, de l'âge et des risques auxquels les collaborateurs sont exposés.

INDICATEURS SANTÉ & SÉCURITÉ

L'entreprise enregistre et étudie tous les incidents et problèmes de santé et de sécurité.

Les taux ont été calculés sur la base de 1 000 000 d'heures travaillées, et les formules de calcul disponibles dans la rubrique « Notes méthodologiques »

Aucun collaborateur n'a été exclu de ces statistiques.



Les données pour La Mède sont celles du chantier	Unité de Sinès, Portugal			Unité de La Mède, France
	2017	2018	2019	2019
ACCIDENTS DU TRAVAIL				
Concernant les employés				
Nombre de décès suite à un accident de travail	0	0	0	0
Taux de décès suite à un accident de Travail	0	0	0	0
Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0	0
Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0	0
Nombre d'accidents du travail enregistrables	1	1	0	0
Taux d'accidents du travail enregistrables	12,4	13,8	0	0
Principaux types d'accidents du travail ;	Irritation de la peau / légère brûlure	Entorse	NA	Presqu'accidents
Nombre d'heures travaillées.	80 971	72 631	66 488	5 900
Concernant tous les collaborateurs qui ne sont pas employés, mais dont le travail et/ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation				
Nombre de décès suite à un accident de travail	0	0	0	0
Taux de décès suite à un accident de Travail	0	0	0	0
Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0	0
Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0	0
Nombre d'accidents du travail enregistrables	0	0	0	1
Taux d'accidents du travail enregistrables	0	0	0	25
Principaux types d'accidents du travail ;	NA	NA	NA	Coupure
Nombre d'heures travaillées.	non contrôlé	non contrôlé	non contrôlé	42 700
Les dangers liés au travail présentant un risque d'accident du travail aux conséquences graves (identifiés à l'aide de la matrice IPAR)	Dangers pouvant entraîner des blessures graves: - Travaux électriques - Explosions			

Les données pour La Mède sont celles du chantier	Unité de Sinès, Portugal			Unité de La Mède, France
	2017	2018	2019	2019
ACCIDENTS DU TRAVAIL (suite)				
Les dangers qui ont entraîné ou contribué à des accidents du travail aux conséquences graves au cours de la période de reporting	Il n'y a eu aucun accident du travail aux conséquences graves chez les employés d'Ecoslops au cours de la période de reporting.			
Prévention des risques	<p>Sigles, fiches de donnée sécurité, Règles d'or, EPI, formations...</p> <p>Mesures spécifiques :</p> <p>Électricité: Le travail en environnement électrique est autorisé uniquement aux personnes formées et habilitées à cet effet. D'autres éléments de contrôle tels que la procédure LOTO (Lock Out - Tag Out) sont utilisés.</p> <p>Explosion: Les principales actions de prévention se concentrent sur le contrôle des atmosphères explosives, notamment par le biais de contrôles procéduraux, d'appareils de mesure de gaz, et de procédures opérationnelles.</p> <p>Le personnel Ecoslops et les collaborateurs dont l'activité est contrôlée par l'organisation et qui sont amenés à travailler sur site sont formés à la prévention liée aux atmosphères explosives (encadrement et exécution).</p>			
MALADIES PROFESSIONNELLES				
Concernant les employés				
Nombre de décès suite à une maladie professionnelle				
Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables				
Principaux types de maladies professionnelles				
Concernant tous les collaborateurs qui ne sont pas employés, mais dont le travail et/ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation				
Nombre de décès suite à une maladie professionnelle				
Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables				
Principaux types de maladies professionnelles				
Principaux risques	<p>Manipulation de produits pétroliers et chimiques classés comme potentiellement cancérigènes et/ou mutagènes.</p> <p>La présence potentielle de sulfure d'hydrogène peut également avoir des conséquences sur la santé en fonction du degré d'exposition.</p>			
Identification des risques	<p>Consultation des FDS fournisseurs</p> <p>Elaboration des fiches de données sécurité des produits</p>			
Prévention des risques	<p>La mesure préventive prioritaire consiste à éviter autant que possible l'exposition à ces agents chimiques présents dans l'installation. Au sommet de la hiérarchie de contrôle pour ce faire se trouvent les équipements de protection collectifs, suivis des équipements de protection individuelle. Celles-ci, combinées à des mesures organisationnelles telles que les permis de travail, garantissent un niveau élevé de protection.</p>			
Note	Aucun cas de maladie professionnelle n'a été répertorié dans le Groupe depuis sa création.			

Les Règles d'Or Santé-Sécurité au travail Ecoslops



RÈGLE D'OR N°1

SITUATIONS À RISQUES & MODIFICATIONS DE PROCÉDURES

JE SIGNALÉ TOUTE SITUATION ANORMALE
JE DEMANDE UNE AUTORISATION POUR TOUTE MODIFICATION DE PROCÉDURE



RÈGLE D'OR N°2

CIRCULATION ENGIN S VEHICULES CYLISTES PIÉTON S

JE RESPECTE LE CODE DE LA ROUTE & LES PLANS DE CIRCULATION EN TOUS LIEUX



RÈGLE D'OR N°3

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

JE PORTE MES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE
JE RESPECTE LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTIONS COLLECTIFS



RÈGLE D'OR N°4

GESTES, POSTURES, OUTILLAGE

J'UTILISE DES OUTILS APPROPRIÉS & EN BON ÉTAT
J'ADOpte DES GESTES & POSTURES ADAPTÉS



RÈGLE D'OR N°5

AUTORISATIONS DE TRAVAIL

JE M'ASSURE QUE LE TRAVAIL NE DÉMARRE PAS SANS AUTORISATION DE TRAVAIL SIGNÉE



RÈGLE D'OR N°6

OPÉRATIONS DE LEVAGE

JE NE PASSE PAS SOUS UNE CHARGE
JE NE ME PLACE PAS SUR LE CHEMIN D'UNE CHARGE EN MOUVEMENT



RÈGLE D'OR N°7

SYSTÈMES ALIMENTÉS EN ÉNERGIE

POUR LES TRAVAUX NÉCESSITANT LA MISE HORS ÉNERGIE OU HORS PRODUIT DE L'ÉQUIPEMENT, JE M'ASSURE DE LA MISE À DISPOSITION DU CIRCUIT



RÈGLE D'OR N°8

ESPACES CONFINÉS

JE NE PÉNÈTRE PAS DANS UN ESPACE CONFINÉ SANS SURVEILLANT D'ACCÈS & AUTORISATION DE PÉNÉTRER



RÈGLE D'OR N°9

TRAVAUX DE FOUILLE

JE M'ASSURE QU'UN TRAVAIL D'EXCAVATION NE DÉMARRE PAS SANS PERMIS DE FOUILLE



RÈGLE D'OR N°10

TRAVAUX EN HAUTEUR (>1,50M)

J'UTILISE UN HARNAIS POUR LES TRAVAUX EN HAUTEUR EN L'ABSENCE DE PROTECTION COLLECTIVE
JE MONTE SUR UN ÉCHAFAUDAGE SEULEMENT SI L'ACCÈS Y EST AUTORISÉ

PROMOTION DE LA SANTÉ DES COLLABORATEURS

Ecoslops opère en France et au Portugal, pays où la population bénéficie déjà de services médicaux et de soins de santé non professionnels accessibles et de haute qualité, et ne nécessitant pas de système de facilitation de l'accès des collaborateurs à ces services.

FORMATIONS SPÉCIFIQUES SANTÉ-SÉCURITÉ

La formation et l'information sur le danger des produits, l'exposition aux agents chimiques et leur potentiel mutagène est une priorité. L'ensemble du personnel travaillant sur les sites de production est formé à la sécurité en milieu explosif (ATEX) et aux risques chimiques.

Le personnel destiné à effectuer des travaux en environnement électrique est spécifiquement formé et dûment habilité par l'entreprise.

Les atmosphères explosives, les risques d'incendie et les risques environnementaux sont également des thèmes récurrents dans les actions de sensibilisation et de formation, notamment les plans d'urgence.

Le secourisme du travail est aussi un domaine privilégié de la formation, avec un tiers des salariés récemment formés au Portugal et plusieurs à venir en France en 2020.

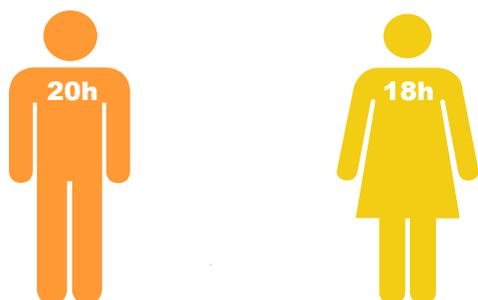
Les tâches ponctuelles à fort potentiel de risque font l'objet d'une formation sur mesure, comme les espaces confinés, les fouilles et les travaux en hauteur, sur l'ensemble des sites.

Au Portugal, les risques physiques liés aux postures et à l'ergonomie au travail ont également déjà fait l'objet d'actions de formation.

Profitant des équipes hautement qualifiées du Port de Sines, Ecoslops Portugal a dispensé en 2019 une formation de lutte contre l'incendie à l'ensemble de ses collaborateurs. Il est prévu que ces séances d'entraînement aient lieu chaque année.

À La Mède, les formations 2019 se sont concentrées sur les risques chimiques et explosifs des nouveaux arrivants, ainsi que sur les habilitations électriques. L'axe prioritaire pour l'année 2020 sera également la sécurité, notamment avec des formations incendie et gestion de crise spécifiques au site.

Nombre d'heures de formations de sécurité 2019



Moyenne d'heures de formations santé-sécurité, par personne et par genre pour le Groupe

	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
NOMBRE D'HEURES DE FORMATIONS SANTÉ-SÉCURITÉ (y compris habilitations électriques)				
Nombre total d'heures de formation santé sécurité par site	290	159	81	530
Nombre moyen d'heures de formation sécurité pour les femmes	8	46	0*	18
Nombre moyen d'heure de formation pour les hommes	7	40	12	20
* En 2019, les deux nouveaux arrivants au siège concernés par les formations sécurité de base étaient des hommes.				

PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES IMPACTS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DIRECTEMENT LIÉS AUX RELATIONS D'AFFAIRES

Ecoslops Portugal a très peu recours à la sous-traitance, et connaît les statistiques SSE de ses partenaires, avec qui il travaille régulièrement.

Concernant la construction du site de La Mède, les sous-traitants ont été sélectionnés notamment en fonction de leur maîtrise des standards élevés de l'Oil & Gas. Leurs statistiques SSE ont été vérifiées sur 3 ans et elles se sont vu imposer une interdiction de sous-traitance de deuxième niveau. Ces entreprises sont en très grande majorité certifiées MASE, et les employés travaillant sur site sont habilités ATEX (atmosphère explosive) et GIES (Groupement Inter Entreprises de Sécurité, comité technique appartenant au MASE MEDITERRANEE GIPHISE ayant pour mission « d'accroître la sécurité des interventions sur les sites industriels à risque de la Région PACA, par la diffusion d'informations et la formation du personnel des sociétés intervenantes »).

OBJECTIFS 2019

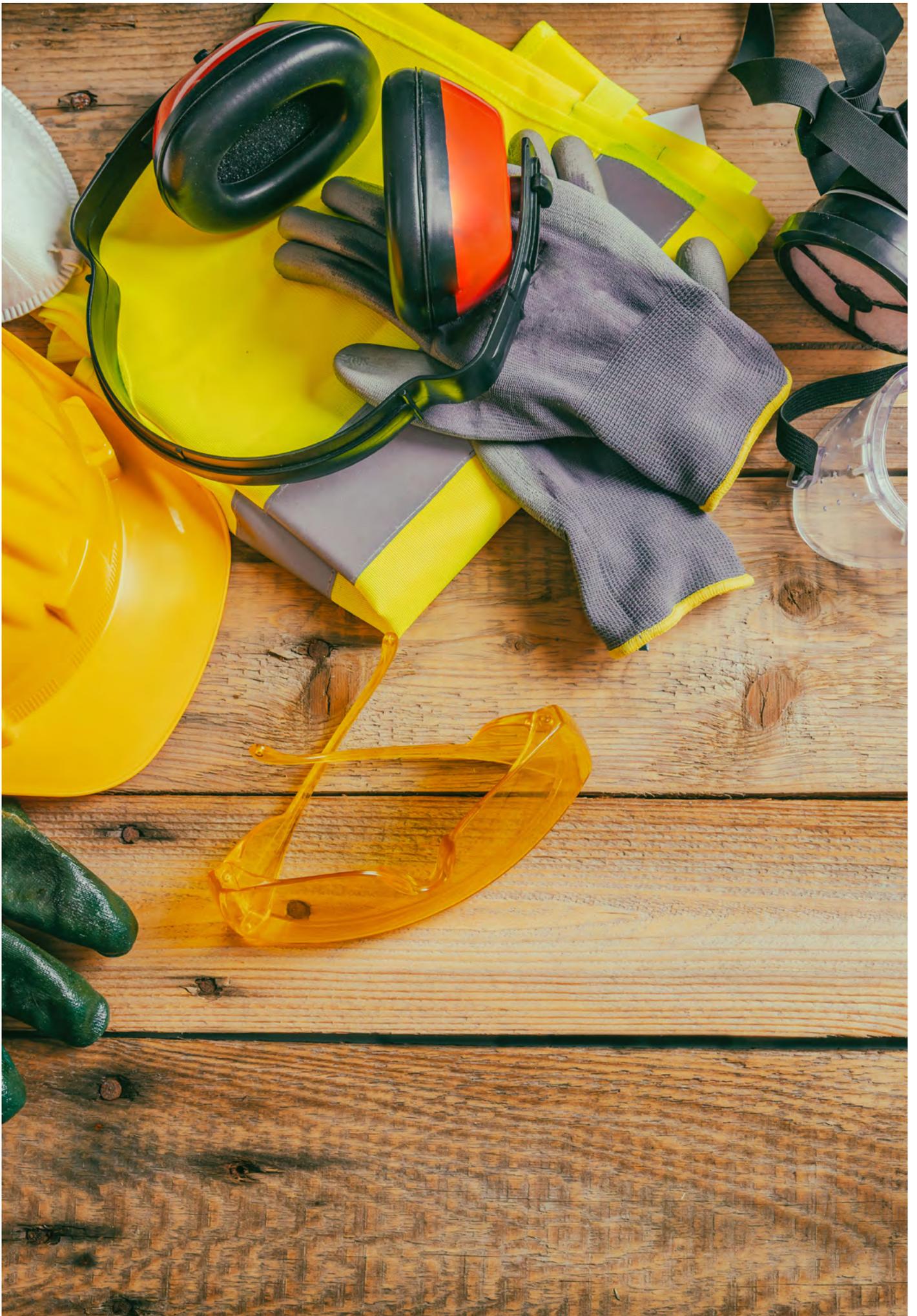
- Formalisation d'une politique SSEQ et de Règles d'or Santé & Sécurité pour le Groupe ✓
- 530 heures de formations Santé & Sécurité ✓
- Mise en place d'un groupe de travail SSE inter-filiales ✓

OBJECTIFS 2020

- Maintenir un fort niveau de formations et d'informations dédiées à la santé et à la sécurité, avec notamment des formations incendies et SST en France, ainsi qu'une campagne d'affichage et de promotion des Règles d'or au sein de chaque entité.

OBJECTIF 2025

- Normalisation des processus de management santé-sécurité



AXE 2 : DES CONDITIONS DE TRAVAIL ÉGALITAIRES



Vous trouverez dans cette section des données faisant référence aux indicateurs GRI Standards 2016 suivants: GRI 202-2, 401-1, 401-2, 401-3, 404-1-a, 404-2, 405-1, 405-2, 406-1, 407-1

Ecoslops offre sans discrimination à l'ensemble de ses salariés des conditions de travail qui respectent les législations locales et internationales, permettent de travailler en toute sécurité et de développer ses compétences professionnelles.

EMPLOI ET RELATIONS EMPLOYEUR-EMPLOYÉ

Ecoslops a connaissance de l'ensemble des personnes travaillant pour la société et dispose d'un contrat de travail ou de prestation pour chacune. La société n'a qu'exceptionnellement recours à des contrats temporaires, et assure une planification de sa charge favorisant la stabilité de l'emploi.

L'entreprise garantit l'égalité des chances et de traitement à tous les collaborateurs, et ne se rend coupable d'aucune discrimination dans ses pratiques d'emploi, ce qui englobe le recrutement, la formation, la promotion ou le licenciement. Elle protège les données personnelles des employés et leur vie privée et réalise des entretiens individuels réguliers afin de déterminer les besoins des employés et de préciser les attentes de l'entreprise.

Ecoslops prend en compte dès que possible les affinités des employés dans la constitution des équipes de travail.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Ecoslops a un très faible taux d'absentéisme, et les causes de turnover sont identifiées. La société favorise la flexibilité des horaires et de la gestion du temps pour faciliter l'organisation personnelle des salariés dans la gestion de leurs contraintes.

Sur chaque site, des lieux de vie sont aménagés pour y permettre la prise de pauses et/ou de repas, et l'entreprise organise régulièrement des événements conviviaux (séminaire d'entreprise, repas de Noël, etc.)

Ecoslops n'évalue pas encore les pratiques de ses fournisseurs en matière de conditions de travail, mais projette d'intégrer des mentions en ce sens à la politique d'achats responsable en cours de développement.

RÉMUNÉRATION

L'entreprise assure une gestion des rémunérations et des conditions de travail cohérente avec les temps de travail, notamment les heures de travail, repos hebdomadaires, congés, maternité, santé et sécurité.

Ecoslops a mis en place un programme d'attribution gratuite d'actions pour l'ensemble de ses salariés, et offre à ses salariés pour une fonction et une ancienneté équivalentes, une égalité de salaire entre hommes et femmes.

DIALOGUE SOCIAL

Ecoslops dispose de mécanismes de concertation ponctuelle avec ses collaborateurs et de canaux de retour d'informations de la part des employés. La société favorise une décentralisation des responsabilités, et facilite le dialogue social afin qu'il contribue à limiter les litiges et les contentieux, et au moins participe à leur résolution.

Un atelier est prévu début 2020 afin de définir de manière collaborative les valeurs communes qui animent le Groupe.

Il existe des dispositifs d'incitation aux bonnes pratiques en matière d'environnement, de santé-sécurité et de façon plus large au développement durable, notamment à travers des réunions d'information, des campagnes d'affichage ou encore des opérations « Ordre et propreté ».

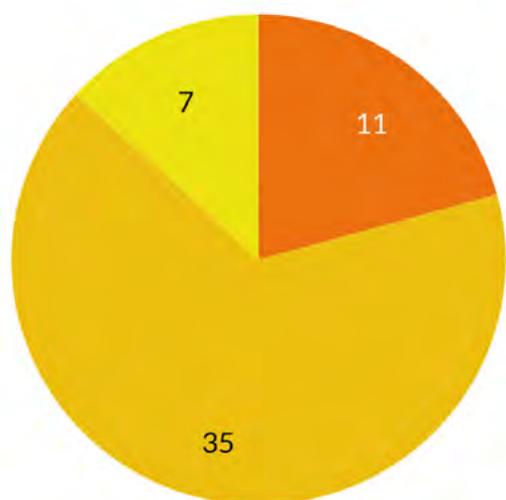


*Opération Ordre et Propreté
La Mède, Décembre 2019*

Fin 2019, Ecoslops a travaillé à transformer sa revue de presse interne en un média comprenant des informations sur chaque filiale. L'objectif étant d'assurer une meilleure communication interne sur les actualités, la politique et la stratégie de l'entreprise. La première édition de cette gazette sera distribuée début 2020.

INDICATEURS EMPLOI & CONDITIONS DE TRAVAIL

Groupe

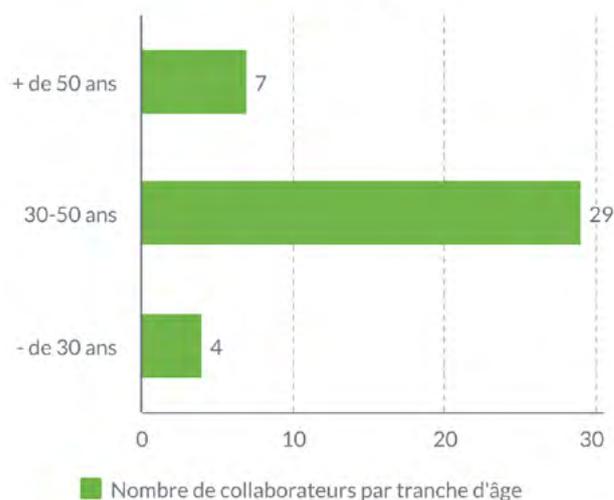


■ + de 50 ans (20.75%) ■ 30-50 ans (66.04%)
 ■ - de 30 ans (13.21%)

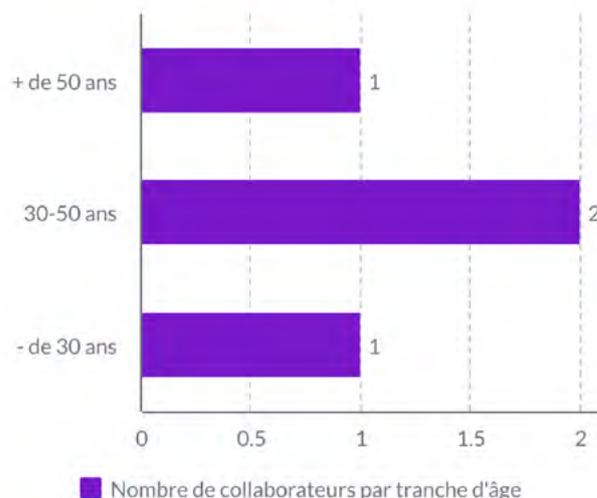


NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS PAR SITE ET PAR TRANCHE D'ÂGE

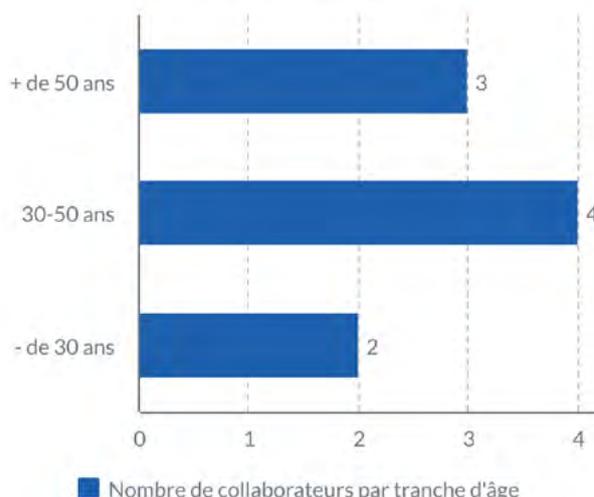
Sinès, Portugal



La Mède, France



Paris, France



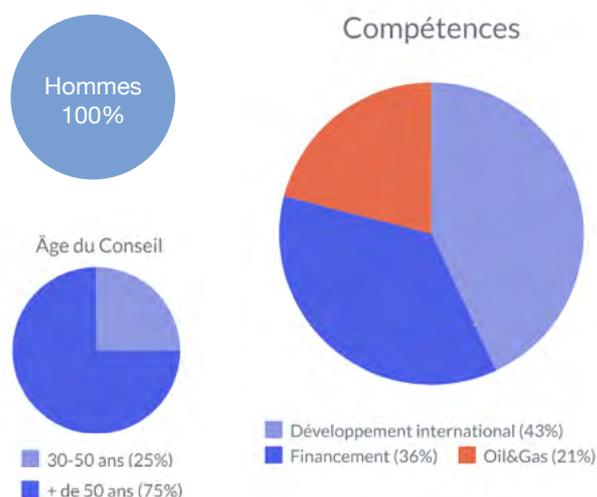
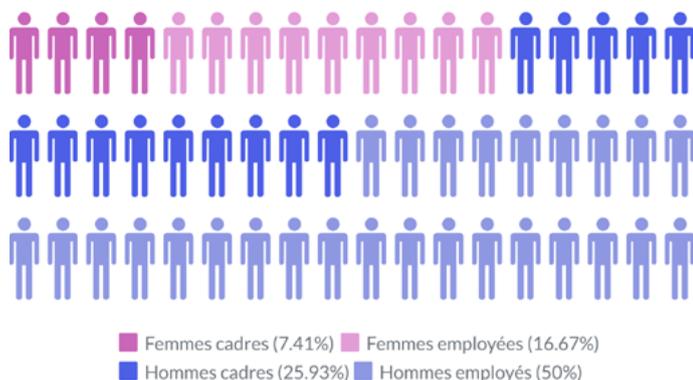
	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
POURCENTAGE ET NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS PAR SEXE ET PAR SITE				
Hommes	75% (30)	75% (3)	78% (7)	40 (77%)
Femmes	25% (10)	25% (1)	22% (2)	13 (23%*)
*Selon les données de la banque mondiale, la moyenne de femmes employés dans l'industrie à travers le monde en 2019 est inférieure à 17%. Peu de candidates se présentent en dehors des postes administratifs.				
POURCENTAGE D'EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE ET PAR SITE				
Cadres	15%	100%	89 %	34 %
Employés	85%	-	11%	66%
TAUX DE RECRUTEMENT				
Taux de recrutement (%)	7,32	21,43	150	12,5
Genre	2H 1F	2H 1F	2H	6H 2F
- de 30 ans	0	1	0	1
30-50 ans	3	1	1	1
+ de 50 ans	0	0	1	1
Cadres	1	3	2	6
Employés	2	0	0	2
TURNOVER PAR SITE				
	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
En %	7,59	43,90	16,90	11,58
TURNOVER PAR GENRE				
Hommes	4,83 %			
Femmes	0,97%			
TURNOVER PAR ÂGE				
- de 30 ans	2,90 %			
30-50 ans	7,72 %			
+ de 50 ans	0,97%			

	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
AVANTAGES ACCORDÉS AUX SALARIÉS ET NON AUX EMPLOYÉS TEMPORAIRES				
Complémentaire santé	x	x	x	x
Prévoyance	x	x	x	x
Actions gratuites	x	x	x	x
CONGÉ PARENTAL				
Nombre total d'employés ayant eu droit à un congé parental, par sexe	3 hommes	0	0	3H
Nombre total d'employés ayant pris un congé parental, par sexe	3 hommes	NA	NA	3H
Le nombre total d'employés ayant repris le travail au cours de la période de reporting au terme d'un congé parental, par sexe	3 hommes	NA	NA	3H
Le nombre total d'employés ayant repris le travail au terme d'un congé parental et qui étaient toujours employés 12 mois après leur reprise du travail, par sexe	1 homme	NA	NA	1H
Taux de reprise du travail	100%	NA	NA	100%
Taux de rétention	100%	NA	NA	100%

DIVERSITÉ & ÉGALITÉ DES CHANCES

Conseil d'administration

Répartition des effectifs par genre et par catégorie socio-professionnelle



RATIO DU SALAIRE DE BASE HOMMES-FEMMES

La seule catégorie professionnelle où la comparaison est possible sur l'ensemble du Groupe est celle de la production au Portugal, où le ratio pour le salaire de base entre hommes et femmes est de 100%, y compris pour les chefs d'équipe.

RECRUTEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ LOCALE

Plus de 75% des employés habitent à moins de 50kms de leur lieu de travail. Les autres 25% vivent dans un rayon maximal de 200km.

SALAIRE MINIMUM LOCAL

Tous les employés du groupe sont rémunérés au dessus du salaire minimum local.

LIBERTÉ D'ASSOCIATION & NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

Ecoslops respecte le droit de liberté syndicale et de négociation collective des collaborateurs. Les employés de France sont couverts par des conventions collectives spécifiques (25%) alors que ceux du Portugal dépendent du Droit du Travail portugais.

NON-DISCRIMINATION

Aucun cas de discrimination n'a été signalé.

DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

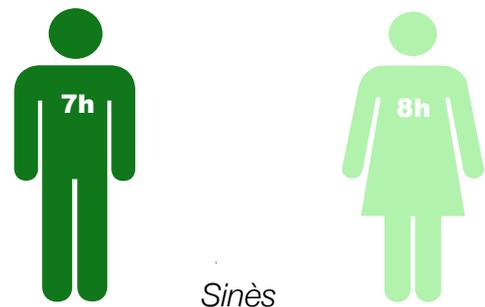
Ecoslops assure à l'ensemble du personnel concerné une formation adaptée dans tous les domaines d'action pertinents. L'ensemble des entités dispose d'un plan de développement des compétences et le Groupe encourage les formations pour les salariés de l'entreprise. Dans une logique de participation au développement des compétences, la société prend également occasionnellement des stagiaires.

Un programme de sensibilisation des collaborateurs aux enjeux RSE a été mis en place

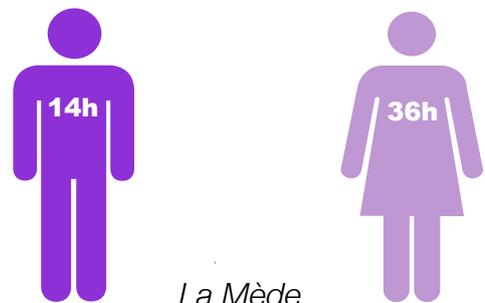
en 2019 et comprend notamment des réunions d'informations trimestrielles rassemblant le management des différents services. Les thèmes varient en fonction de l'actualité de l'entreprise.

INDICATEURS FORMATION

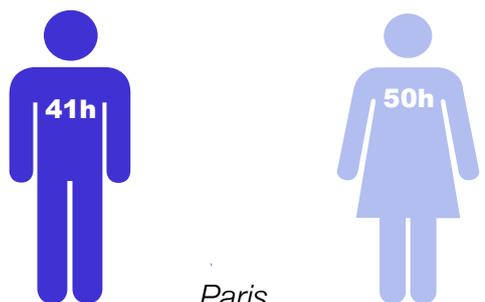
Nombre moyen d'heures de formation par genre et par site



Sinès



La Mède



Paris

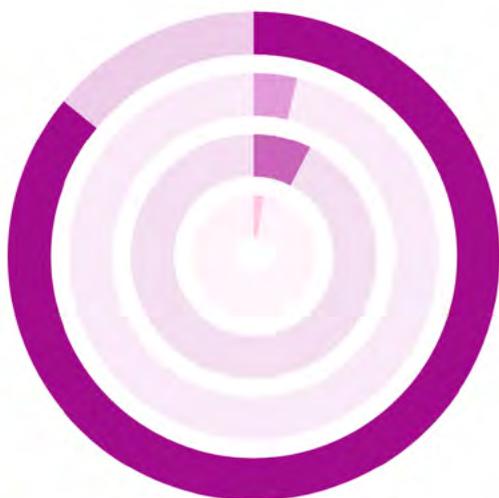
Répartition des heures de formation par domaine et par site

Sinès



100% Santé-Sécurité

La Mède



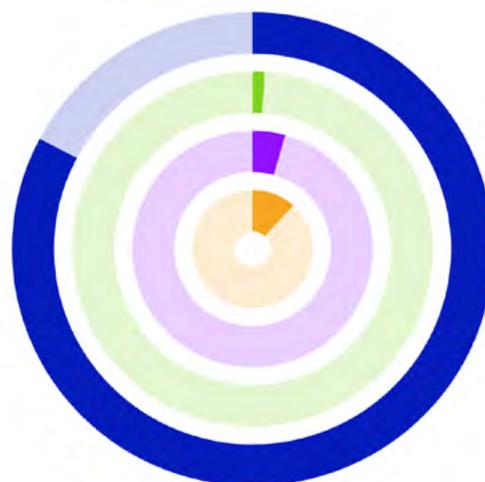
■ Sécurité (85.95%) ■ Environnement (3.78%)
■ Technique (7.57%) ■ RSE (2.7%)

Paris



■ Sécurité (48.8%) ■ Technique (8.43%) ■ RSE (42.77%)

Groupe



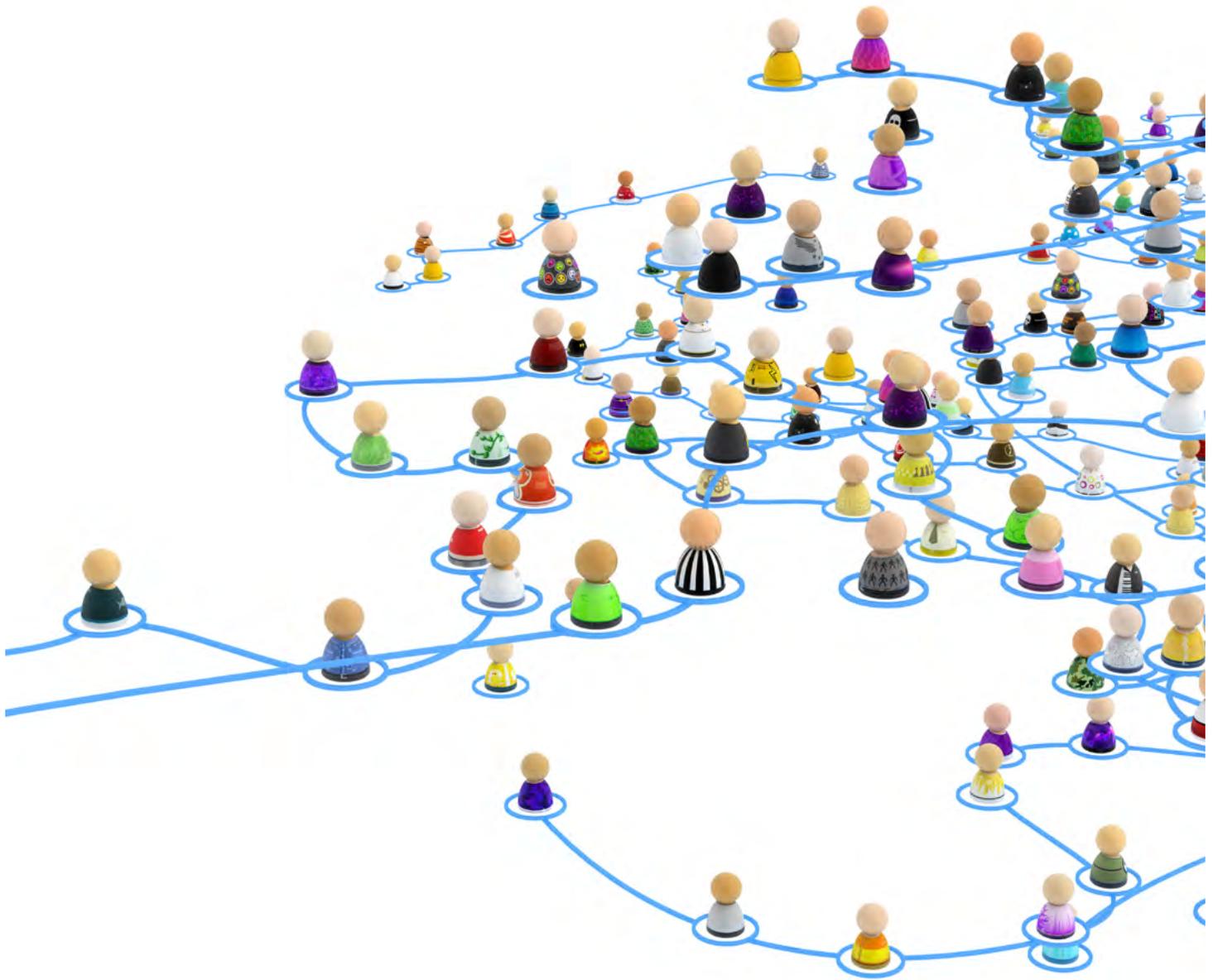
■ Sécurité (82.68%) ■ Environnement (1.09%) ■ Technique (4.37%)
■ RSE (11.86%)

OBJECTIFS 2019

- 934 heures de formation dont 530 heures dédiées à la santé et à la sécurité ✓
- Renforcement des équipes techniques de Paris et de Marseille ✓
- Sensibilisation et information des collaborateurs en matière de RSE et de Développement durable ✓

OBJECTIFS 2020

- Définition collaborative des valeurs du Groupe
- Début de la diffusion des newsletters comprenant revue de presse internationale et actualités internes
- Continuité de la sensibilisation des collaborateurs aux enjeux RSE
- Intégration à la politique d'achats responsable de mentions concernant les conditions de travail des employés



AXE 3 : COMMUNAUTÉS LOCALES & CONSOMMATEURS

Vous trouverez dans cette section des données faisant référence aux indicateurs GRI Standards 2016 suivants: GRI 203-1, 203-2, 411-1, 412-1, 412-2, 413-1, 413-2 416-1, 417-1, 418-1, 419-1

COMMUNAUTÉS & DÉVELOPPEMENT LOCAL

Ecoslops étant installé dans des pays développés et économiquement prospères, l'implication dans les communautés locales ne revêt pas à ce jour un aspect prioritaire dans les enjeux RSE du Groupe. Néanmoins, l'entreprise reconnaît l'importance et l'universalité des Droits de l'Homme, et les respecte sans aucune forme de discrimination, sur l'ensemble des activités dont elle a la maîtrise.

Ecoslops a formalisé en 2019 sa volonté d'implication en faveur de la lutte pour les droits de l'homme à travers son engagement pour les objectifs du Global Compact des Nations Unies, et prévoit d'intégrer des lignes directrices dans ses politiques en cours de formalisation telles que le Guide de Bonne Conduite à destination des collaborateurs ou la politique d'achats responsables pour les fournisseurs (voir rubrique Gouvernance pour davantage d'informations). L'entreprise mène une politique de respect des droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels et respecte les droits fondamentaux au travail identifiés par l'Organisation Internationale du Travail : liberté d'association, reconnaissance effective du droit aux négociations, élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire, abolition effective du travail des enfants, élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession. Elle se conforme à l'ensemble des réglementations sociales et économiques, et proscribit les motifs illégitimes de discrimination dans le cadre de ses activités : race, couleur, sexe, âge, nationalité, origine ethnique ou sociale, caste, état matrimonial, orientation sexuelle, état de santé ou affiliation à un parti politique et assure un accès aux responsabilités équitable et équilibré entre les hommes et les femmes.

Ecoslops Portugal n'utilise pas de ressources naturelles locales en dehors de l'eau du réseau de la ville pour la production.

Le système d'alerte de l'entreprise est aujourd'hui informel, même s'il permet effectivement aux parties prenantes de la société de porter toute situation inquiétante à sa connaissance. Un système plus formel d'alerte interne à destination des employés et des fournisseurs est en cours de développement et sera déployé en 2020.

INDICATEURS DROITS DE L'HOMME & COMMUNAUTÉS LOCALES

	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
DROITS DE L'HOMME				
Nombre d'opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations de l'impact sur les droits de l'homme, par pays.	0	0	0	0
Nombre d'heures de la période de reporting consacrées à la sensibilisation aux Droits de l'Homme	0	9	4	13
Pourcentage d'employés sensibilisés aux Droits de l'Homme au cours de la période de reporting	0	100%	100%	25%
DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES				
Nombre de cas de violations identifiés des droits des peuples autochtones au cours de la période de reporting	0	0	0	0
ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS				
L'ensemble des collaborateurs d'Ecoslops a accès aux services essentiels.				

IMPLICATION DANS LES COMMUNAUTÉS LOCALES

Comme toute activité industrielle, les nuisances entourant les activités de l'entreprise peuvent inclure potentiellement des pollutions visuelles, olfactives, sonores et des pollutions du sol.

Ecoslops prend en considération les problématiques locales et respecte la réglementation en vigueur dans chaque pays. La société réduit au maximum, supervise et suit ces risques potentiels et entretient des relations réglementaires avec les agents locaux de l'Etat et les représentants politiques (mairies notamment).

À La Mède

Ecoslops a rejoint cette année l'Union Maritime et Fluviale de Marseille-Fos (UMF), acteur de l'activité économique du littoral provençal et de son arrière-pays. L'UMF s'investit dans les projets de développement et exerce son rôle d'expert sur les dossiers qui concernent les échanges maritimes et multi-modaux.

À Sinès

Fin 2018, Ecoslops Portugal a rejoint Comsines, une organisation locale dont la mission est de contribuer à promouvoir le développement durable, le bien-être et la qualité de vie de la communauté de Sinès, à travers la mise en place d'un panel d'actions conjointes entre entreprises et entités représentatives de la Communauté. Ecoslops a détaché deux collaborateurs pour participer aux groupes de travail « Patrimoine & Culture » et « Environnement & Santé ».



Les odeurs issues de la zone industrielle de Sinès sont une source de revendication de la communauté locale. Ecoslops Portugal a décidé de mettre en place en 2019 un nouveau système de récupération des gaz pour diminuer au maximum les nuisances olfactives potentielles pour la communauté locale, et a participé en tant que bénévole à une étude étudiant les odeurs dans toute la localité de Sinès.

D'autres actions communes avec le Conseil de Communautés de Sinès sont prévues en 2020.



Ecoslops soutient la Société Nationale de Sauvetage en mer, dont la principale mission est le sauvetage humain en mer et sur le littoral.

La SNSM participe également à des missions de sécurité civile dans le cadre de manifestations publiques (sécurités nautiques, manifestations sportives, concerts, etc.) et sont mobilisables à la demande des préfetures dans le cadre des dispositifs ORSEC.

POUR DÉCLENCHER DES SECOURS EN MER
APPELZ LE CROSS

Depuis le littoral
TÉLÉPHONE N°196
APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE OU UN PORTABLE

En mer
RADIO VHF CANAL 16
DEMANDEZ LE CROSS

Ambassade Française de l'Union Européenne
RÉFUGES FRANÇAIS

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

DCCM SAUVETAGE EN MER

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Ecoslops contribue au développement des compétences en recrutant dans la communauté locale et en formant les collaborateurs locaux à ses métiers. La société respecte l'ensemble des réglementations locales dans les domaines sociaux et économiques.

PÉRENNITÉ

La rentabilité de l'entreprise permet de réaliser des investissements nécessaires à sa pérennité économique, et la société donne la préférence aux fournisseurs locaux de produits et services, contribuant ainsi également à leur développement durable.

Ecoslops, par son activité de recyclage de résidus pétroliers d'origine maritime, permet également de pérenniser la filière de collecte de ces déchets.

QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS

Ecoslops réalise uniquement des ventes B2B (industries, brokers, etc...), et n'est donc pas directement en contact avec le consommateur final de ses produits.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

La société s'assure de respecter la réglementation en matière d'information des consommateurs applicable dans les pays où elle opère, et fournit à ses clients toutes les fiches de données de sécurité des produits (FDS). Les fiches sont préparées conformément au règlement REACH. Elles précisent la composition du produit, identifient les dangers et préconisent les mesures de prévention, collectives et individuelles, et les premiers secours.

La société s'assure de ne pas émettre de communications trompeuses, fallacieuses,

frauduleuses ou déloyales, et écarte de sa communication tout texte ou image qui perpétuent des stéréotypes.

INDICATEURS CONSOMMATEURS

	Sinès, Portugal	La Mède France
INFORMATIONS REQUISES PAR LES PROCÉDURES DE L'ORGANISATION POUR L'INFORMATION SUR LES PRODUITS		
La provenance des intrants des produits	oui	oui
Le contenu	oui	oui
L'utilisation sûre des produits	oui	oui
La mise au rebut du produit et les impacts environnementaux	oui	oui
Pourcentage des produits évalués pour le respect de ces procédures	100%	NA
Évaluation des produits en matière d'impact sur la santé	-	-
Cas de non-conformité concernant la communication marketing dans le Groupe	0	

SAV, ASSISTANCE ET RÉOLUTION DES RÉCLAMATIONS

Ecoslops a identifié les réglementations applicables en matière de garantie relatives à ses activités dans les pays où elle opère, et est attentive à la qualité et à la réactivité de son service après-vente.

CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DES CLIENTS

L'entreprise accorde une grande importance à la confidentialité de ses données clients. Elle applique le RGPD, notamment en ce qui concerne les données sous format électronique, et limite la collecte des données personnelles aux informations qui sont indispensables pour la fourniture de ses produits ou services.

Ecoslops collecte également, sur demande ou avec l'accord des intéressés, des informations à des fins de communication (nom, société et email). La société intègre à chaque communication un lien de désabonnement, et met à jour ses fichiers régulièrement. Elle donne aux clients et aux prospects le droit de vérification et de rectification de ses données, allant jusqu'à l'effacement, et n'est l'objet à ce jour d'aucune plainte relative à l'atteinte à la confidentialité des données.

Un dispositif de sauvegarde de sécurité assure une protection adaptée des données personnelles et la société a prévu un audit de ses systèmes informatiques en 2020.

OBJECTIFS 2019

- Signature du Global Compact et sensibilisation du personnel aux Droits de L'Homme et aux 17 objectifs du Développement Durable des Nations Unies



OBJECTIFS 2020

- Continuer la sensibilisation des employés aux Droits de l'Homme
- Intégration de critères liés au respect des Droits de l'Homme dans les différentes politiques du Groupe en cours de développement
- Formalisation d'un système d'alerte pour les collaborateurs et les fournisseurs.
- Audit sécurité du système informatique du Groupe

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE CHANTIER DE LA MÈDE EN IMAGES





GOUVERNANCE

CHIFFRES CLÉS

Vous trouverez dans cette section des données faisant référence aux indicateurs GRI Standards 2016 suivants: GRI 102-7-a-iv, 102-25-b-iii, 201-1, 201-4

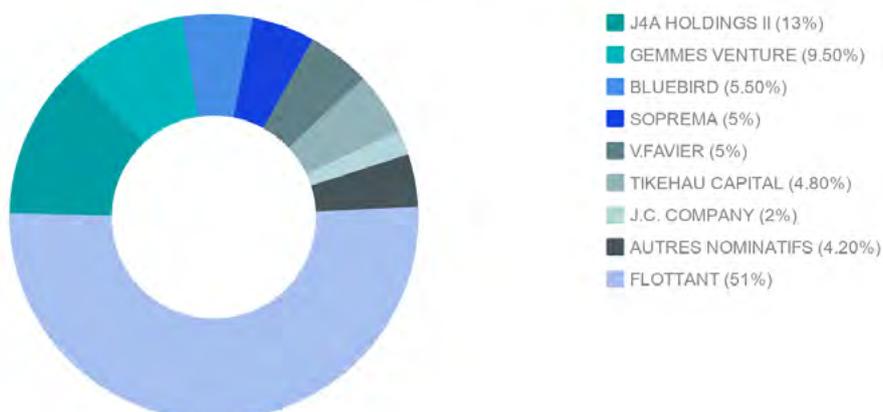
Données consolidées	2017	2018	2019
Valeur économique directe générée			
Chiffre d'affaires	6 080 199 €	7 449 163 €	8 831 056 €
Produits financiers	13 149 €	27 658 €	35 958 €
Autres produits d'exploitation	466 610 €	319 447 €	1 694 424 €
Produits exceptionnels	18 214 €	0 €	1 €
Total produits	6 578 172 €	7 796 268 €	10 561 439 €
Valeur économique distribuée			
Charges d'exploitation	8 167 764 €	9 288 455 €	11 436 903 €
Salaires et traitements compris dans les charges d'exploitation	2 799 726 €	2 675 950 €	3 248 545 €
Charges financières	131 361 €	335 328 €	581 969 €
Impôts et taxes	46 304 €	137 470 €	88 333 €
Charge d'impôts	-445 155 €	-329 863 €	233 862 €
Participation salariés	37 323 €	0 €	0 €
Charges exceptionnelles	36 761 €	2 534 €	0 €
Dons aux associations	0 €	2 600 €	1 000 €
Total Charges	7 928 054 €	9 296 454 €	12 252 734 €
Valeur économique mise en réserve			
Résultat net Groupe	-1 349 882 €	-1 500 186 €	-1 691 295 €
Résultat net France	-1 460 402 €	-1 445 610 €	-1 468 232 €
Résultat net Portugal	110 520 €	- 54 576 €	-223 063 €

Pour des informations financières plus détaillées, vous pouvez consulter le [Rapport financier annuel 2019](#)

Données consolidées	2017	2018	2019
Capitalisation totale			
Capitaux propres	21 422 144 €	22 417 902 €	21 636 288 €
Dette	7 124 219 €	7 866 779 €	13 185 720 €
Aucun changement majeur de la structure du capital n'a eu lieu en 2019.			
Aides publiques			
Allègements fiscaux et crédits d'impôts	307 561 €	398 051 €	405 082 €
Subventions	186 571 €	56 671 €	113 342 €
Aides à l'investissement, à la recherche et au développement	0 €	3 032 807 €	0 €
Éxonérations de redevance	NA	NA	NA
Aides financières des organismes de crédit à l'exportation (OCE)	0 €	0 €	23 600 €
Incitations financières	0 €	119 156 €	0 €
Autres avantages financiers reçus ou à recevoir d'un État quelconque pour toute opération	0 €	0 €	0 €
Présence d'un gouvernement dans la structure actionnariale	Non	Non	Non

ACTIONNARIAT ECOSLOPS S.A.

À la connaissance de l'entreprise, au 31 janvier 2019





**AXE 1 :
VERS DES
ACHATS PLUS
RESPONSABLES**

Vous trouverez dans cette section des données faisant référence aux indicateurs GRI Standards 2016 suivants: GRI 204-1, 308-1, 308-2, 403-7, 408-1, 409-1, 412-3, 414-1

Dans le cadre de l'amélioration de son devoir de vigilance, Ecoslops prend conscience de sa capacité à promouvoir la responsabilité sociétale dans sa chaîne de valeurs. L'entreprise prend des précautions pour limiter ses impacts, et s'est fixé pour objectif de mettre en place une politique d'achats responsables incluant des critères sociaux et environnementaux pour stimuler la demande de produits et de services socialement responsables.

Ecoslops prévoit également de mettre en place un système d'évaluation de ses fournisseurs sur ces critères.

INDICATEURS ACHATS RESPONSABLES

POURCENTAGE DU BUDGET ACHATS UTILISÉ POUR DES SITES IMPORTANTS DÉPENSÉ AUPRÈS DE FOURNISSEURS LOCAUX PAR ACTIVITÉ (DANS UN RAYON DE 200 KMS)

Production (Sinès, Portugal)	57 %
Construction (Chantier La Mède)	90 %
Service administratifs	99%

ÉVALUATION DES FOURNISSEURS & SOUS-TRAITANTS AU COURS DE LA PÉRIODE DE REPORTING

TRAVAIL DES ENFANTS

Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Aucune évaluation spécifique n'a été réalisée en 2019. Aucun fournisseur n'a cependant fait l'objet de plaintes dans ce domaine à la connaissance de la société.
---	--

TRAVAIL FORCÉ

Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Aucune évaluation spécifique n'a été réalisée en 2019. Aucun fournisseur n'a cependant fait l'objet de plaintes dans ce domaine à la connaissance de la société.
--	--

ÉVALUATION DROITS DE L'HOMME

Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts	0
Nombre total d'heures de la période de reporting consacrées à la formation aux politiques relatives aux droits de l'homme	13 heures
Pourcentage d'employés formés au cours de la période de reporting sur les politiques et procédures relatives aux droits de l'homme qui sont pertinentes pour les opérations.	25%
Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	0

ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS

Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	0
Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts sociaux.	0
Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels.	NA
Impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels identifiés sur la chaîne d'approvisionnement.	NA
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels, avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation.	NA

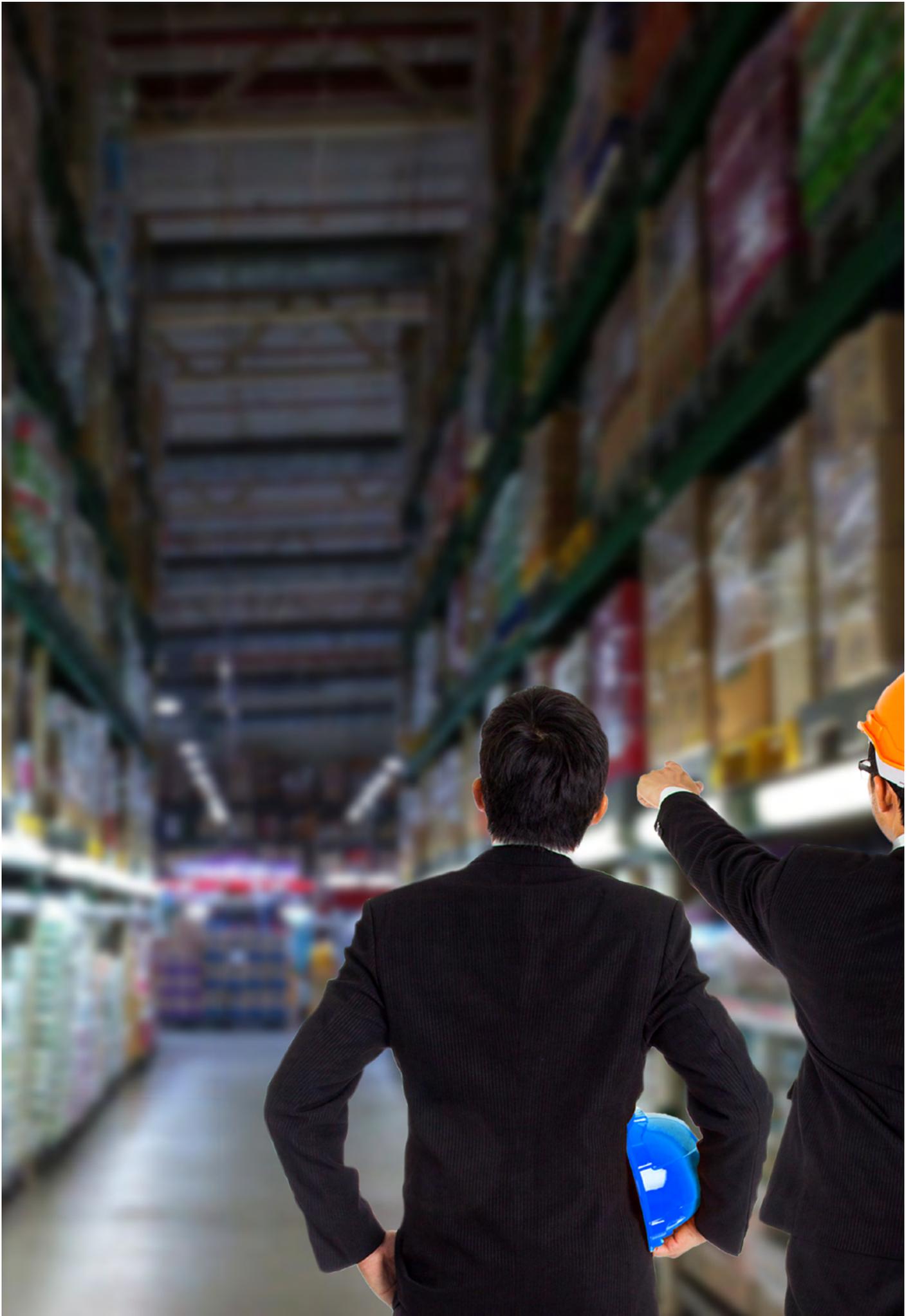
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels, avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation, ainsi que les raisons de cette mesure.	NA
PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES IMPACTS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DIRECTEMENT LIÉS AUX RELATIONS D'AFFAIRES	
Approche visant à prévenir ou réduire les impacts négatifs sur la sécurité et la santé au travail significatifs qui sont directement liés à ses activités, produits ou services par ses relations d'affaires, et les dangers et risques associés.	Étude des statistiques HSE fournisseurs sur 3 ans Certifications sécurité ATEX et Risques Chimiques exigée pour tout travail sur site.
DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIF	
Opérations et fournisseurs pour lesquels les droits de liberté syndicale ou de négociation collective des travailleurs peuvent être bafoués ou en grand péril	Aucune opération ou fournisseur n'a été identifié à ce jour comme susceptible de bafouer le droit de négociation collectif.
Pays ou zones géographiques dont les opérations ou les fournisseurs sont considérés comme étant en péril.	-
Mesures prises par l'organisation au cours de la période de reporting et destinées à soutenir les droits d'exercer la liberté syndicale ou la négociation collective.	-
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS	
Pourcentage de nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux.	0
Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts environnementaux.	0

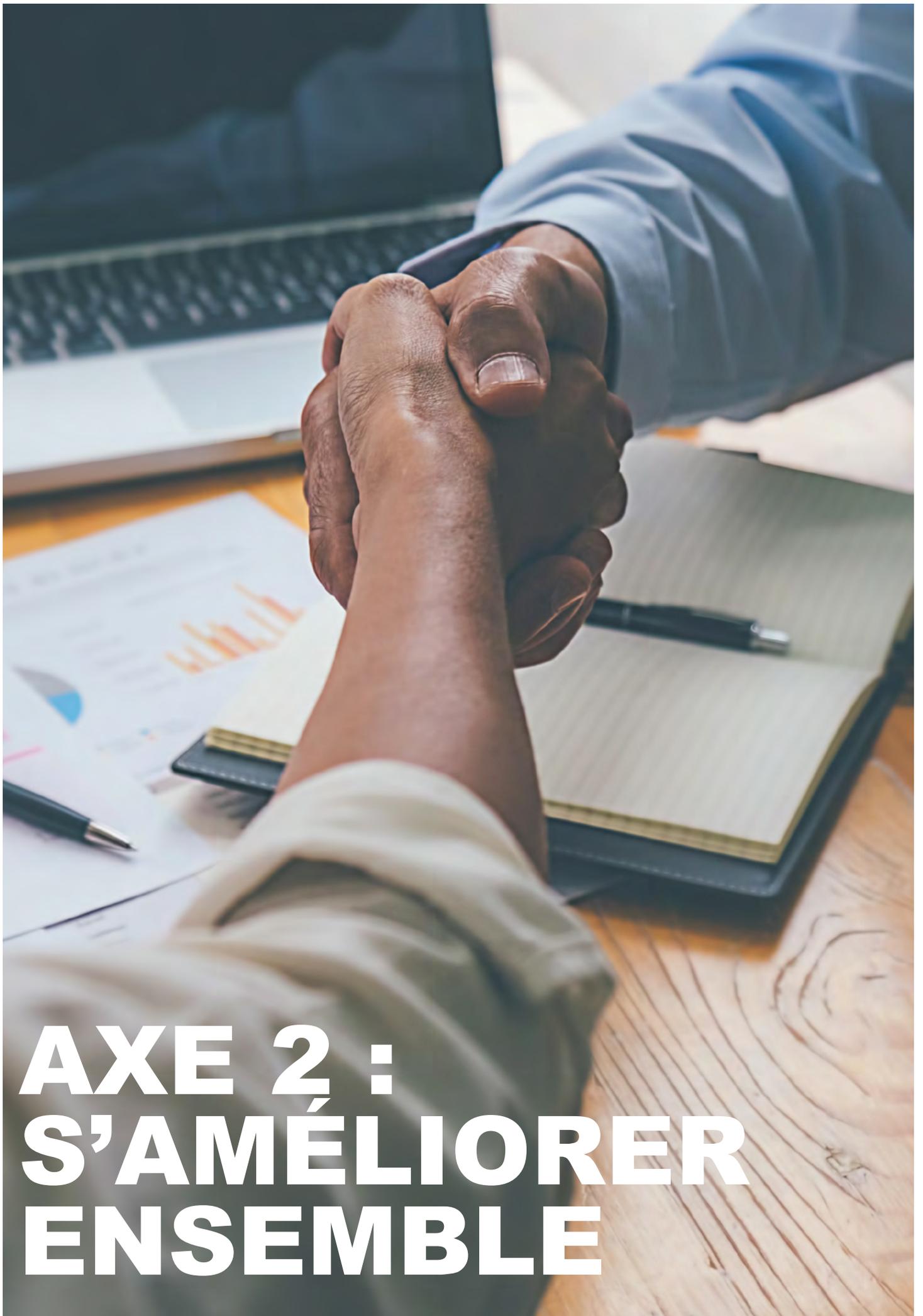
Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels.	NA
Impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels identifiés sur la chaîne d'approvisionnement.	NA
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation.	NA
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation	NA

OBJECTIF 2020

- Formalisation d'une politique d'achats responsables et évaluation des fournisseurs sur des critères RSE (ODD 1 à 5, 12 et 16)







AXE 2 : S'AMÉLIORER ENSEMBLE

Vous trouverez dans cette section des données faisant référence aux indicateurs GRI Standards 2016 suivants: GRI 102-21, 102-40, 102-42, 102-43, 102-44

Ce rapport est né de l'attente des parties prenantes d'Ecoslops. Bien qu'ayant de bonnes pratiques, la société ne publiait à ce jour que les rapports réglementaires.

L'analyse des attentes de ses parties prenantes, issue de la consultation informelle réalisée en 2019, a permis à Ecoslops de prendre conscience de la nécessité de publier sa position et ses pratiques en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Une campagne de consultation sera organisée en 2020 afin de prendre en compte les attentes qui n'auraient pas été détectées par la consultation informelle.

LES PARTIES PRENANTES DU GROUPE

En 2019, Ecoslops a réalisé une cartographie de ses parties prenantes. L'entreprise a ainsi pu estimer, en fonction d'informations déjà connues ou d'enquêtes informelles, quelles étaient les attentes de chaque groupe.

Clients	Qualité, prix et impact environnemental des produits Communication de la politique éthique et des performances RSE de l'entreprise Relation client et SAV de qualité
Collaborateurs	Bien-être au travail Équité sociale Droits sociaux et syndicaux Santé-sécurité au travail Compétitivité économique, rémunération Image de l'entreprise
Fournisseurs et sous-traitants	Pérennité et qualité de la relation fournisseurs Image de l'entreprise
Communautés locales	Formalisation d'un engagement solidaire en faveur du respect des droits et des ressources naturelles Création d'emplois Développement des compétences Impact environnemental

Partenaires d'affaires	Compétitivité économique Compétitivité technologique Qualité, prix et impact environnemental des produits Communication de la politique éthique et des performances RSE de l'entreprise
Actionnariat et communauté financière	Bonne gouvernance Relation de confiance et considération Transparence de la performance RSE Développement économique
Organismes publics & Associations	Respect des réglementations Préservation de l'environnement Innovation technologique Promotion de la responsabilité sociétale Transparence de la performance RSE Conditions de travail réglementaire et bien-être au travail

La consultation des parties prenantes a permis d'étayer l'identification et la gestion des enjeux économiques, environnementaux et sociaux résultant du diagnostic réalisé.

La méthode de hiérarchisation des Parties Prenantes de la norme NF X30-029 a été appliquée pour prioriser ces attentes, en cotant le niveau d'impact réciproque entre les parties prenantes et l'entreprise et leur niveau de relation actuel.

Les attentes les plus fortes des parties prenantes d'Ecoslops ont été traduites en enjeux et intégrées au reporting et aux objectifs du Groupe.

ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS MAJEURS SOULEVÉS LORS DE L'IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

- Publication des engagements de l'entreprise en matière de Responsabilité sociétale des entreprises : Politique environnementale, Politique RSE, Politique Santé-Sécurité, Politique anti-corruption et autres pratiques concernant la gouvernance, Rapport de Développement Durable.

Les parties prenantes de la société trouveront dans ce rapport, et notamment dans le chapitre suivant, les actions mises en place pour répondre à ces attentes.

CAMPAGNE DE CONSULTATION

En 2020, Ecoslops lancera une campagne de consultation de ses parties prenantes.

La consultation sera déléguée au responsable du Développement Durable, qui fera une synthèse des attentes et organisera la remontée des informations aux différents managers et à la direction générale.

OBJECTIFS 2019

- Cartographie des parties prenantes et prise en compte de leurs attentes dans la stratégie RSE de l'entreprise 

OBJECTIFS 2020

- Campagne de consultation des parties prenantes

ECOSLOPS ♥ ITS STAKEHOLDERS

Que retrouve-t-on sous les toitures végétalisées de Soprema ? Dans la couche d'étanchéité se trouve du bitume léger Ecoslops ! Soprema mène une politique de Développement Durable très poussée depuis les années 2000, et s'est associé à Ecoslops pour s'assurer des matières premières ayant un impact environnemental le plus réduit possible pour ses travaux d'étanchéité.

Soprema est actionnaire d'Ecoslops, et son président, Pierre Etienne Bindschedler, siège au Conseil d'administration.

Retrouvez toutes les solutions de Soprema pour des bâtiments responsables sur soprema-futur.fr





**AXE 3 :
POLITIQUES
ÉTHIQUES &
COMMUNICATION**

Vous trouverez dans cette section des données faisant référence aux indicateurs GRI Standards 2016 suivants: GRI 102-17, 205-1, 205-2, 205-3, 206-1, 415-1

PRATIQUE ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Ecoslops respecte les réglementations et les normes internationales de comportement, ainsi que le principe de légalité.

Elle met en place des politiques et lignes directrices pour s'assurer de transmettre ses valeurs éthiques à ses collaborateurs et de les communiquer aux différentes parties prenantes intéressées.

LOYAUTÉ DES PRATIQUES

L'entreprise a identifié ses zones de risques en matière de corruption.

Elle a déterminé des pratiques pour les situations les plus évidentes (cadeaux, invitations..), connaît ses risques et est en train de formaliser une politique de lutte contre la corruption et un guide éthique pour ses collaborateurs.

Une formation des employés est prévue en 2020 afin qu'ils puissent identifier les pratiques assimilables à de la corruption ou de l'extorsion.

CONCURRENCE LOYALE & COMPORTEMENT ANTI-CONCURRENTIEL

Ecoslops mène ses activités d'une manière compatible avec la législation et la réglementation sur la concurrence, et coopère avec les autorités appropriées.

Le Guide de Bonne conduite qui sera implanté en 2020 comprend des lignes directrices en matière de concurrence loyale.

RESPECT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ

L'entreprise a identifié ses activités et sujets concernés par le respect des droits de propriété, notamment la réglementation qui lui est applicable en matière de respect des droits de propriété, et des individus (RGPD, loi Informatique et libertés).

Des lignes directrices sur ce sujet seront incluses dans le Guide Bonne Conduite à paraître en 2020, et une sensibilisation spécifique des collaborateurs est prévue.

ENGAGEMENT POLITIQUE RESPONSABLE

Ecoslops ne fait pas de contributions politiques. La société se refuse à toute activité de lobbying qui implique désinformation, fausses déclarations, menace ou coercition.

L'entreprise prévoit d'inclure dans son guide éthique des informations sur la façon de traiter les conflits d'intérêt.

MÉCANISMES DE CONSEIL ET DE GESTION DES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LES QUESTIONS ÉTHIQUES

Le dispositif d'alerte interne, au-delà des obligations réglementaires française et européenne pour les sociétés de plus de cinquante salariés, est un formidable levier au service d'une démarche RSE et sera implanté en 2020.

Il procure la capacité de détecter des événements adverses qui viendraient à l'encontre de la politique RSE et de la gouvernance de l'entreprise en général et de prévenir des risques – financiers, légaux, et réputationnels.

La personne ayant la responsabilité globale des mécanismes permettant d'obtenir des conseils sur le comportement éthique et de signaler les écart est le directeur de la conformité. Vincent Feys, le directeur administratif et financier du Groupe a été nommé à cette position. Il n'existe pas à ce jour de mécanismes indépendants de l'entreprise.

Les collaborateurs et les partenaires commerciaux seront informés de ces mécanismes courant 2020. Des séances de questions-réponses sur le Guide de Bonne Conduite en cours de développement seront organisées pour les collaborateurs.

Toute préoccupation peut être adressée anonymement au Directeur de la Conformité (adresse mail anonyme, courrier, etc.) et l'entreprise a inclus dans son Guide de Bonne conduite à paraître une politique anti-représailles.

INDICATEURS PRATIQUE ÉTHIQUE DES AFFAIRES

ACTIVITÉS ÉVALUÉES EN TERME DE RISQUE LIÉS À LA CORRUPTION	
Nombre total de sites évalués en termes de risques liés à la corruption.	Paris, Sinès, La Mède
Principaux risques identifiés par l'évaluation	Une surveillance particulière est apportée aux domaines suivants pour mitiger les risques potentiels : Conflits d'intérêts, choix des commissaires aux comptes, demandes de permis, achats (réalisation d'appels d'offres), comptabilité (cabinet externe)

COMMUNICATION ET FORMATION RELATIVES AUX POLITIQUES & PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	
Pourcentage (et nombre total) de membres de l'organe de gouvernance auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées	Politique à paraître en 2020
Pourcentage (et nombre total) de partenaires commerciaux auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées	Politique à paraître en 2020
Pourcentage (et nombre total) de membres de l'organe de gouvernance ayant été formés à la lutte contre la corruption	75%
Pourcentage (et nombre total) d'employés ayant été formés à la lutte contre la corruption, ventilés par catégorie professionnelle et région.	Formation prévue en 2020
CAS AVÉRÉS DE CORRUPTION ET MESURES PRISES	
Le nombre total de cas avérés de corruption.	0
Nombre total de cas avérés pour lesquels des employés ont été renvoyés ou ont fait l'objet de mesures disciplinaires pour corruption.	0
Nombre total de cas avérés pour lesquels des contrats avec des partenaires commerciaux ont été résiliés ou non renouvelés en raison de violations liées à la corruption.	0
Actions en justice publiques relatives à la corruption intentées contre l'organisation ou ses employés au cours de la période de reporting et les résultats de ces procédures.	0
CONCURRENCE LOYALE & COMPORTEMENT ANTI-CONCURRENTIEL	
Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	0
Principales issues de ces actions	NA

CONTRIBUTIONS POLITIQUES	
Valeur monétaire totale des contributions politiques financières et en nature distribuées directement et indirectement	0
Modalités d'estimation de la valeur monétaire des contributions en nature.	NA
MÉCANISMES DE CONSEIL ET DE GESTION DES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LES QUESTIONS ÉTHIQUES	
Nombre total de demandes de conseils reçues, leur type et le pourcentage ayant obtenu une réponse au cours de la période de reporting	0
Nombre total de préoccupations exprimées	0

COMMUNICATION

Ecoslops a publié en 2018 les résultats du bilan carbone réalisé par Carbone 4, un cabinet externe, pour l'unité de La Mède dont l'ouverture est prévue fin 2020.

Ce rapport de Développement Durable est le premier de l'entreprise, mais Ecoslops communique volontairement certaines de ses données RSE depuis 2018 (voir encadré).

L'entreprise mettra en place une rubrique dédiée sur son site internet début 2020 à destination des parties prenantes externes, et un média interne trimestriel à destination des collaborateurs de l'entreprise.

NOTATION ESG VOLONTAIRE

Ecoslops se soumet depuis 2018 à la notation ESG volontaire de l'agence Gaïa, première agence de notation des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sur les Small & Midcaps européennes.

En 2019, Ecoslops est entrée directement à la 149ème place sur 230 du panel Gaïa Rating. Classée 24ème parmi les entreprises réalisant moins de 150M€ de CA (sur 74), avec notamment une note de 80 en matière de conditions de travail et de 94 pour sa gestion « Eau, Air, déchets ».

Retrouvez les détails dans la rubrique « Informations Générales » ou dans notre communiqué de presse L'engagement RSE d'Ecoslops conforté par son entrée au Panel Gaïa et sa notation en matière de responsabilité sociétale des entreprises (en date du 23 octobre 2019)



À propos de Gaïa

Gaïa Rating est la première agence de notation basée sur des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sur les Small & Mid Caps européennes. Développé par EthiFinance, l'Indice Gaïa est l'indice ESG de référence pour les entreprises françaises cotées en bourse. Il sélectionne les 70 meilleures valeurs moyennes de son panel 230, en fonction de leurs performances extra-financières, évaluant notamment le degré de transparence et de maturité des sociétés concernant leurs politiques, pratiques et performances RSE. Créé en 2009, cet indice surperforme depuis sa création le CAC 40 et le CAC Mid & Small.

OBJECTIFS 2019

- Nomination et formation d'un responsable RSE, diagnostic, mise en place d'un système de collecte des informations, d'une stratégie et d'un système de management de la RSE. ✓
- Développement d'un nouveau format pour la communication interne. ✓

OBJECTIFS 2020

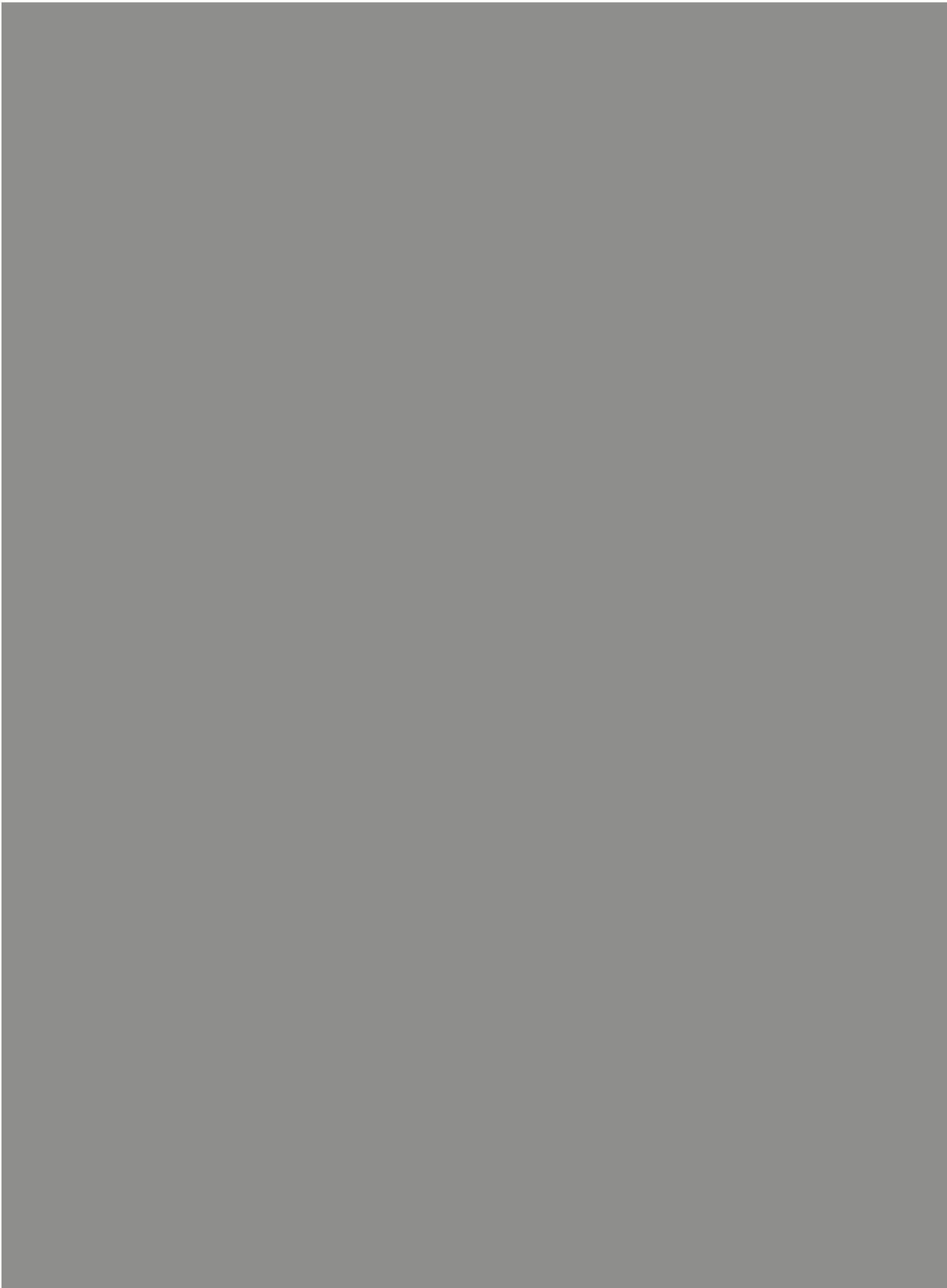
- Formalisation d'une Politique anti-corruption et formation des collaborateurs. **(ODD 16)**



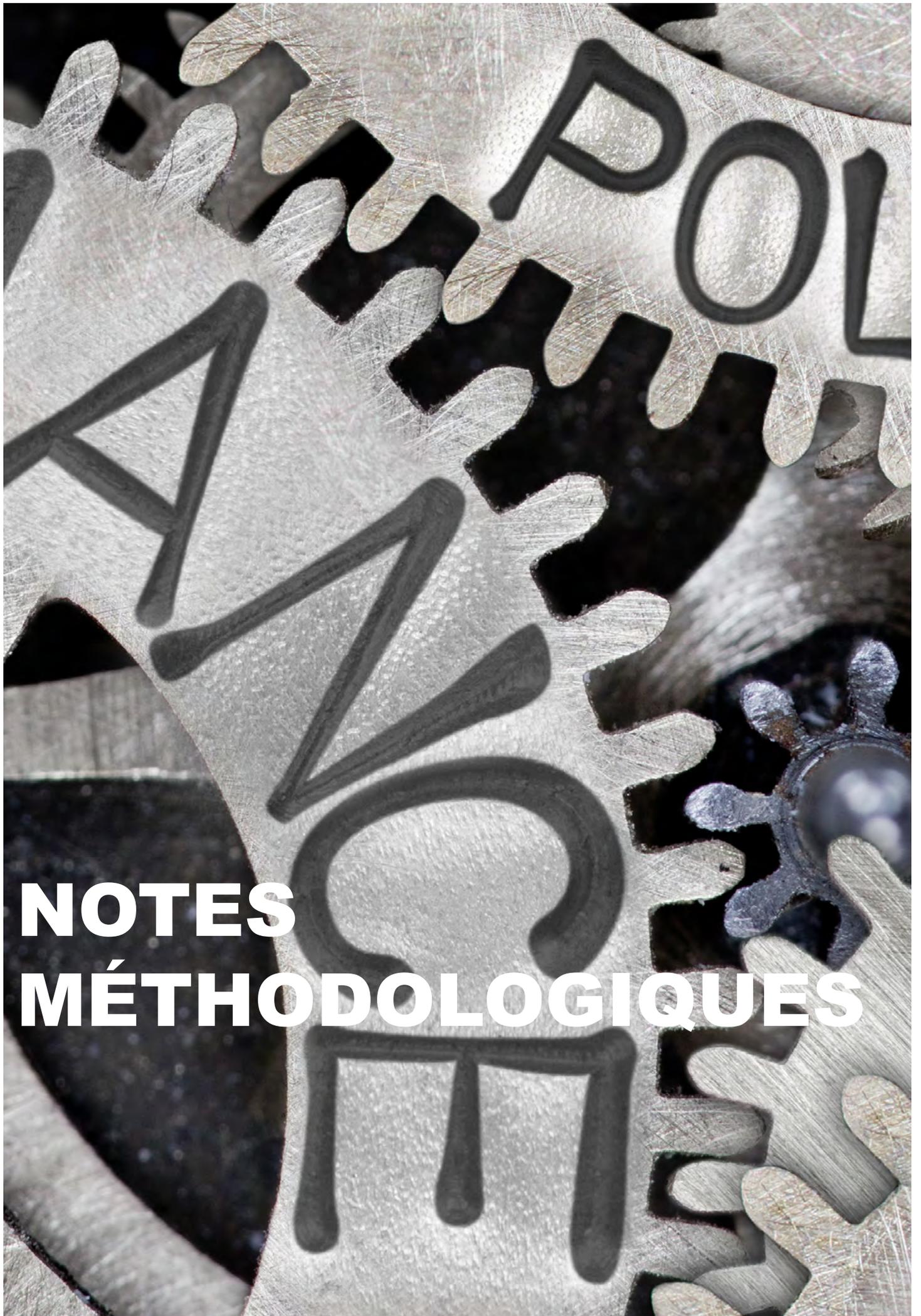
- Publication des informations RSE sur le site internet de l'entreprise et dans un premier rapport de Développement Durable.
- Formalisation d'un Guide de Bonne conduite pour une pratique éthique des affaires. **(ODD 10)**



- Diffusion du nouveau média d'informations internes sur une base trimestrielle.



MÉTHODOLOGIE



NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Vous trouverez dans cette section des données faisant référence aux indicateurs GRI Standards 2018 suivants: GRI 102-45, 102-46, 102-48, 102-49, 102-50, 102-51, 102-52, 102-53, 102-54, 102-55, 102-56

PRINCIPES DE RÉDACTION

Conformément aux différentes recommandations et lignes directrices concernant le reporting RSE et dans la limite des moyens disponibles, les principes suivants ont guidé la rédaction de ce rapport :

Exhaustivité

Les rapport couvre les enjeux pertinents et leur périmètre et reflète les impacts économiques, environnementaux et sociaux de l'entreprise. Il a été réalisé pour permettre aux parties prenantes de la société d'évaluer la performance de l'organisation au cours de la période de reporting.

Exactitude

Les informations de ce rapport ont été collectées auprès des différents services de l'entreprise et vérifiées par les responsables de service et la direction générale.

Équilibre

Les informations du rapport reflètent les aspects positifs et négatifs de la performance de l'organisation pour permettre une évaluation juste de la performance globale.

Clarté

Si vous trouvez ce rapport incompréhensible, merci d'en faire part à la société.

Comparabilité

L'entreprise a essayé de sélectionner et de rapporter les informations de façon cohérente. Elle a choisit des indicateurs répandus et reconnus pour faciliter la comparabilité des données dans le temps et avec d'autres organismes (GRI standards, ISO 26 000, Objectifs de Développement Durable des Nations Unies).

Fiabilité

La société rassemble, enregistre, compile, analyse et rapporte les informations et procédures utilisées lors de la préparation du rapport de manière à permettre leur examen et à garantir la qualité et la matérialité des informations

La société aborde dans ce rapport, par ordre d'importance des enjeux pour chaque rubrique (environnement, social, gouvernance), l'ensemble des thèmes couverts par les 7 grands principes de l'ISO 26 000:

Gouvernance
Droits de l'Homme
Relations et conditions de travail
L'environnement
Loyauté des pratiques
Questions relatives aux consommateurs
Communautés locales

DÉFINITION DU CONTENU DU RAPPORT ET DES PÉRIMÈTRES DE L'ENJEU

Ce rapport est le reflet du diagnostic RSE effectué en 2019. Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes de définition des enjeux guidées par les lignes directrices de l'ISO 26000 et de la Norme NFX30-029.

- Identification des parties prenantes et de leurs attentes
- Cartographie
- Hiérarchisation des parties prenantes
- Identification des enjeux pertinents et de leur périmètre grâce à une matrice de matérialité croisant les impacts des domaines d'actions de l'ISO 26000 sur les parties prenantes et pour l'entreprise.
- Hiérarchisation des enjeux
- Définition du Plan d'action, prenant en compte les attentes les plus fortes des parties prenantes, les enjeux pertinents et le contexte de Développement Durable (notamment les ODD des Nations Unies)

Le rapport vise à refléter les enjeux pertinents de l'entreprise et à répondre aux attentes de ses parties prenantes.

PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Le rapport comporte toutes les entités actives du Groupe Ecoslops, à savoir Ecoslops SA, Ecoslops Portugal et Ecoslops Provence.

Le périmètre couvre 100% du chiffre d'affaires de la société

L'unité de La Mède étant en cours de construction, certaines données ne sont pas encore disponibles.

ENTITÉS INCLUSES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Ecoslops S.A.
Ecoslops Portugal S.A.

RÉAFFIRMATION DES INFORMATIONS

Non applicable

MODIFICATIONS RELATIVES AU REPORTING

Non applicable

PÉRIODE DE REPORTING

Du 1er janvier au 31 décembre 2019.
Ceci est le premier rapport de Développement Durable de la société

CYCLE DE REPORTING

Annuel

POINT DE CONTACT POUR LES QUESTIONS RELATIVES AU RAPPORT

Responsable Développement Durable : emilie.dehu@ecoslops.com

DÉCLARATION DE REPORTING FAISANT RÉFÉRENCE AUX NORMES GRI

Ce document fait référence aux normes GRI Standards 2016 , sauf pour les indicateurs des séries 303 et 403 qui font référence aux GRI Standards 2018.
Pour plus d'information : www.globalreporting.org

VERIFICATION EXTERNE

Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe.

FORMULES DE CALCUL

FACTEURS DE CONVERSION

Produits et matériaux d'emballage valorisés (GRI 301-3)

(Produits et matériaux d'emballage valorisés au cours de la période de reporting/Produits vendus au cours de la période de reporting) x 10

Consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources non renouvelables (GRI 302-1-a)

Des facteurs de conversion ont été utilisés pour convertir des tonnes en tep (tonne d'équivalent pétrole) et des tep en GJ. Voir la feuille de calcul des facteurs de conversion ci-dessous
Le total en GJ de la consommation et de la vente de vapeur (GRI 302-1-c-iv et 302-1-d-iv) Obtenu en utilisant l'enthalpie spécifique selon la formule IAPWS-IF97 à base de vapeur avec P (absolu) = 8 bar et Température = 170,5 °C

La consommation énergétique totale au sein de l'organisation (GRI 302-1-e)

Carburant non renouvelable consommé + carburant renouvelable consommé + électricité, chauffage, refroidissement et vapeur achetés à des fins de consommation + électricité, chauffage, refroidissement et vapeur générés par l'organisation et qui ne sont pas consommés - électricité, chauffage, refroidissement et vapeur vendus.

Ratio d'intensité énergétique (GRI 302-3-a)

Énergie consommée (GJ) /nombre de tonnes produites
Le dénominateur choisi est la tonne de slops

Property Name	Property ID	Results	Units (SI)	Constants used in calculation
Specific volume	v	0.0011019290	m³/kg	Critical temperature: Tc = 647.095 K, (373.946 °C)
Specific enthalpy	h	675.6224034710	kJ/kg	Critical pressure: pc = 22.064 MPa, (220.64 bar)
Specific entropy	s	1.9426804423	kJ/(kg·K)	Critical density: rho_c = 322 kg/m³
Specific internal energy	u	526.0360094139	kJ/kg	Triple-point temperature: Tt = 273.16 K, (0.01 °C)
Specific isobaric heat capacity	cp	674.8510531603	kJ/(kg·K)	Triple-point pressure: pt = 611.657 Pa, (0.00611657 bar)
Specific isochoric heat capacity	cv	4.3376358534	kJ/(kg·K)	
Speed of sound	w	3.4816062002	m/s	
		1443.4062093588	m/s	

	p [bar]	t [°C]	v [m³/kg]	h [kJ/kg]	s [kJ/(kg·K)]	ex [kJ/kg]	u [kJ/kg]	cp [kJ/(kg·K)]	cv [kJ/(kg·K)]	w [m/s]	kapa [-]	quality [%]
1	7.000000000	150.000000000	0.0011019290	675.6224034710	1.9426804423	526.0360094139	674.8510531603	4.3376358534	3.4816062002	1443.4062093588		

traîtée

Tous les types d'énergie consommés sont inclus. Le ratio inclus la consommation énergétique au sein de l'organisation.

Effluents - information contextuelle nécessaire à la compréhension des modalités de compilation des données (GRI 303-4-e)

Les substances prioritaires sont suivies avec une fréquence allant du mensuel au trimestriel en fonction de la substance. Il n'y a pas de registre d'incident de non-conformité sur ces substances. Habituellement, les paramètres sont inférieurs aux limites de détection des méthodes de laboratoire standard.

Consommation d'eau totale (GRI 303-5-a et 303-5-b)

Volume total d'eau prélevée - volume total d'eau rejetée

Émissions (GRI 305-1-e, 305-g)

Source des facteurs d'émission et les potentiels de réchauffement climatique (PRC) utilisés ou une référence à la source de PRC et les outils de calcul utilisés.

Valeurs estimées pour les sources de combustions (CV01, CV02, H3001). Ont été utilisés les facteurs d'émission présentés dans le rapport CONCAWE n ° 1/9 (https://www.concawe.eu/wp-content/uploads/2017/01/rpt_09-1-2009-00893-01-e.pdf) pour chaudières et fours <10 MW.

Pour la conversion en équivalent CO2 ont été utilisés les tableaux du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC), quatrième évaluation : Rapport (AR4), Groupe de travail 1, Chapitre 2, Changements dans les constituants atmosphériques et Forçage radiatif, tableau 2.14, page 212.

La source des facteurs d'émission et les potentiels de réchauffement climatique (PRC) utilisés ou une référence à la source de PRC (GRI 305-2-e)

Information non communiqué par le fournisseur d'électricité

Outils de calcul utilisés (GRI 305-2-g)

A été utilisé le facteur de conversion pour les industries indiquées par le fournisseur d'énergie électrique. CO2 = 250,91 g / kWh.

Taux de recrutement (GRI 401-1-a)

Moyenne départs et arrivées/effectif en début de période

Taux de Turnover (GRI 401-1-b)

$$\left(\frac{\text{Nombre de départs en N} + \text{Nombre d'arrivées en N}}{2} \right) / \text{effectif au 1er janvier de l'année N} \times 100$$

Congé Parental (GRI 401-3)

Taux de reprise du travail = (Nb total d'employés qui ont effectivement repris le travail après un congés parental / Nb total d'employés devant reprendre le travail après un congé parental) x 100

Taux de rétention = (Nb total d'employés restés en poste 12 mois après la reprise du travail après une période de congé parental/ Nb total d'employés revenant de congé parental au cours de la période précédente) x 100

Accidents du travail (GRI 403-9)

Taux de décès suite à un accident du travail
(Nombre de décès suite à un accident du travail / Nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

Taux d'accidents du travail aux conséquences graves

(Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves / Nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

Taux d'accidents du travail enregistrables

(Nombre d'accidents du travail enregistrables / Nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

Formation (GRI 404-1)

Nombre moyen d'heures de formation par an par employé

Nombre total d'heures de formation dispensées aux employés / Nombre total d'employés

Nombre moyen d'heures de formation par an par employé par genre

Nombre total d'heures de formation dispensées aux hommes ou aux femmes / Nombre total d'employés hommes ou femmes



**TABLE DE
CORRESPONDANCE
& GLOSSAIRE**

TABLE DE CORRESPONDANCE & GLOSSAIRE

Glossary



TABLE DE CORRESPONDANCE

Index du contenu GRI Standards 2016 (sauf * GRI Standards 2018), ISO 26 000 et des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies

	Nom de l'indicateur	N° d'indicateur GRI STANDARDS 2016 (sauf* GRI Standards 2018)	ODD	PAGE ET SECTION DU RAPPORT
INFORMATIONS GÉNÉRALES				
Présentation de l'entreprise	Nom de l'organisation	102-1		p. 7
	Lieu géographique du siège	102-3		p.7
	Lieu géographique des sites d'activité	102-4		p. 7
	Capital et forme juridique	102-5		p. 7
	Taille de l'organisation	102-7-a-i-ii-iii-v		p. 7
	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	102-8	ODD 8	p. 7
	Déclaration du décideur le plus haut placé	102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	p. 8
	Existence d'un actionnaire majoritaire	102-25-b-iii		p.59 - Chiffres clés
Description des activités de l'entreprise	Activités, marques, produits et services	102-2	ODD 14	p. 10 - P2R & Mini P2R
	Marchés desservis	102-6		p. 9 - 10
	Chaîne d'approvisionnement	102-9		
	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	102-10		p. 11
Gouvernance, engagement et dialogue	Principe de précaution ou approche préventive	102-11		p.12 - Approche en matière de gestion des risques
	Initiatives externes	102-12		p.12 - Signature du Global Compact
	Adhésion à des associations	102-13		p. 13 - Adhésion à des associations professionnelles
	Principaux impacts, risques et opportunités	102-15		p.17 - Principaux impacts, risques et opportunités
	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	102-16	ODD 16	p. 13 - Principes, vision, valeurs
	Structure de Gouvernance	102-18		p.15 - Gouvernance RSE
	Délégation de l'autorité	102-19		
	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	102-20		
	Présidence de l'organe de Gouvernance le plus élevé	102-23	ODD 16	
	Conflits d'intérêts	102-25	ODD 16	Voir le Rapport sur la Gouvernance d'entreprise
	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie	102-26		p.15 - Gouvernance RSE
Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	102-27	ODD 4		

Gouvernance, engagement et dialogue	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	102-31		Matrice de matérialité
	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	102-32		p.15 - Gouvernance RSE
	Communication des préoccupations majeures	102-33		
	Liste des enjeux pertinents	102-47		p. 17 - Nos enjeux majeurs
ENVIRONNEMENT				
Prévenir les pollutions et améliorer l'efficacité des ressources	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii	ODD14	p. 21 - Ecoslopes prévient les pollutions
	Matières utilisées par poids ou par volume	301-1	ODD 8 ODD 12 ODD 14	p. 22 - indicateurs matériaux
	Matières recyclées utilisées	301-2		p. 22 - répartition des matières premières
	Produits et matériaux d'emballage valorisés	301-3		p. 22 - produits valorisés
Une technologie respectueuse de l'environnement	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii	ODD 12 ODD 13	p. 25 - utilisation durable et eco-conception
	Consommation énergétique au sein de l'organisation	302-1-a-b-c-d-e	ODD 7 ODD 8 ODD 12 ODD 13	p. 26 - indicateurs énergie p. 26
	Intensité énergétique	302-3		
	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	303-1*	ODD 3 ODD 6 ODD 12 ODD 14 ODD 15	p. 26 - Indicateurs eau
	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	303-2*		p. 27 - Indicateurs effluents
	Prélèvement d'eau	303-3*		p. 26 - Indicateurs eau
	Rejet d'eau	303-4*		p. 27 - Indicateurs effluents
	Consommation d'eau	303-5*		p. 27 - indicateurs eau
	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	305-1	ODD 3 ODD 12 ODD 13	p. 28 - Indicateurs émissions
	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	305-2		
	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	305-6-a-b		
"Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales"	307-1	ODD 12 ODD 13 ODD 15 ODD 16		
Biodiversité Biodiversité	"Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées"	304-1	ODD 6 ODD 14 ODD 15	p. 29 à 31 - Biodiversité
	"Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité"	304-2		
	"Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations"	304-4	ODD 6 ODD 14 ODD 15	

SOCIAL				
Une forte culture de la sécurité	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii		p. 37 - Santé & Sécurité au travail
	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	403-1*	ODD 8	p. 37 - Management de la sécurité
	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	403-2*	ODD 3 ODD 8	p. 37 - Processus d'identification des risques
	Services de santé au travail	403-3*		p. 39 - services de santé au travail
	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	403-4*	ODD 8	p. 38 - signalement de situation à risque
	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	403-5*	ODD 4	p.41 - formations spécifiques santé-sécurité
	Promotion de la santé des travailleurs	403-6*	ODD 3	p. 41 - promotion de la santé des travailleurs
	Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	403-8*	ODD 8	p. 37 - Management de la sécurité
	Accidents du travail	403-9*	ODD 3	p. 39-40 - indicateurs santé & sécurité
	Maladies professionnelles	403-10*	ODD 3	
Des conditions de travail égalitaires	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii		p.45
	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	401-1	ODD 5 ODD 8	p. 47 - indicateurs emploi & conditions de travail
	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	401-2	ODD 8	
	Congé parental	401-3	ODD 5 ODD 8	
	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	202-2	ODD 8	p. 48 - recrutement dans la communauté locale
	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé par genre	404-1-a	ODD 4 ODD 5 ODD 8	p. 48 - indicateurs formation
	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	404-2	ODD 4 ODD 8	p. 48 - développement du capital humain
	Diversité des organes de gouvernance et des employés	405-1	ODD 5 ODD 8	p. 46-47 - indicateurs emploi & conditions de travail - diversité & égalité des chances
	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	405-2	ODD 5 ODD 8 ODD 10	p. 48 - ratio du salaire de base hommes-femmes
Des conditions de travail égalitaires	Cas de discrimination et mesures correctives prises	406-1	ODD 8 ODD 16	p. 48 - non discrimination
	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	407-1	ODD 8	p. 61 - indicateurs achats responsables

Communautés locales et consommateurs	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii	ODD 5 ODD 8	p. 51 - Communautés & développement local
	Investissements dans les infrastructures et mécénat	203-1	ODD2 ODD 9 ODD 11	p. 52 - SNSM
	Impacts économiques indirects significatifs	203-2	ODD1 ODD2 ODD3 ODD 8 ODD 9 ODD 10 ODD 17	p. 51 - Communautés & développement local
	Cas de violations des droits des peuples autochtones	411-1	ODD2	P. 8 déclaration du dirigeant le plus haut placé p. 51 indicateurs DH & communautés locales
	Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts	412-1	ODD 1-2-3-4- 5-6-7-8- 11-16- 17	
	Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme	412-2	ODD 1-2-3-4- 5-6-7-8- 11-16- 17	
	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	413-1		p.51-52 - implication dans les communautés locales p. 53 - développement des compétences & pérennité
	Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	413-2		
	"Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité"	416-1		p. 52 - indicateurs consommateurs
	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	417-1	ODD 12 ODD 16	
	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	417-3		
	"Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients"	418-1	ODD 16	p. 53 -54 - confidentialité des données des clients
	"Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques"	419-1	ODD 16	p. 51 - Communautés & développement local
	GOVERNANCE			
Chiffres clés	Capitalisation totale répartie en termes de dettes et de fonds propres	102-7-a-iv		p. 59 - chiffres clés
	Valeur économique directe générée et distribuée	201-1	ODD2 ODD8 ODD 9	p. 58 - chiffres clés
	Aide financière publique	201-4		p. 59 - chiffres clés

Vers des achats plus responsables	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii		p. 61
	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	204-1	ODD 12	p. 61 & 62 - indicateurs achats responsables
	"Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux"	308-1	ODD 17	
	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	403-7*	ODD 17	
	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	408-1	ODD 8 ODD 16 ODD 17	
	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	409-1	ODD 8 ODD 17	
	Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	412-3	ODD 17	
	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	414-1	ODD 5 ODD 8 ODD 16 ODD 17	
S'améliorer ensemble	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii		
	Liste des groupe de parties prenantes	102-40		p. 65 - les parties prenantes du groupe
	Identification et sélection des parties prenantes	102-42		
	Approche de l'implication des parties prenantes	102-43	ODD 17	
	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	102-21	ODD 16	p. 66 - campagne de consultation
	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	102-44		p. 65 - enjeux & préoccupations soulevées lors de l'implication des parties prenantes
Politiques éthiques et communication	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii		p.69
	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	102-17	ODD 16	p. 69 - mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques
Politiques éthiques et communication	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	205-1	ODD 16	p. 69 - indicateurs pratique éthique des affaires
	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	205-2		p. 70 - indicateurs pratique éthique des affaires
	Cas avérés de corruption et mesures prises	205-3		
	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	206-1	ODD 16	
	Contributions politiques	415-1	ODD 16	

Méthodologie	Normes, méthodologies, hypothèses et/ou outils de calcul utilisés pour la consommation énergétique au sien de l'organisaion	302-1-f		p. 75 - principes de rédaction et définition du contenu du rapport
	Facteurs de conversion des indicateurs environnementaux	302-1-g		p.76 - facteurs de conversion
	La source des facteurs d'émission utilisés.	305-6-c		
	Les normes, méthodologies, hypothèses et/ou outils de calcul utilisés pour le calcul des émissions	305-6-d		p. 76 & 77 - formules de calcul
	Recours à la consultation des parties prenantes pour étayer l'identification et la gestion des enjeux économiques, environnementaux et sociaux et de leurs impacts, risques et opportunités par l'organe de gouvernance le plus élevé.	102-29-b	ODD 16 ODD 17	p. 75 - principes de rédaction et définition du contenu du rapport
	Entités incluses dans les états financiers consolidés	102-45		p. 75 - entités incluses
	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	102-46		p. 75 - Principes de rédaction et définition du contenu du rapport
	Réaffirmation des informations	102-48		p. 76 - réaffirmation des informations
	Modifications relatives au reporting	102-49		p. 76 - modifications relatives au reporting
	Période de reporting	102-50		p. 76 - période de reporting
	Date du rapport le plus récent	102-51		p.76 - Période de reporting
	Cycle de reporting	102-52		p. 76 - cycle de reporting
	Point de contact pour les questions relatives au rapport	102-53		p. 76 - point de contact pour les questions relatives au rapport
	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	102-54		p. 76 - Déclaration de reporting faisant référence aux normes GRI
	Index du contenu GRI	102-55		p.81 à 86 - Table de correspondance
	Vérification externe	102-56		p. 76 - Vérification externe

GLOSSAIRE

accident du travail : accident non fatal ou fatal résultant ou survenant dans le cadre du travail

chaîne de valeur : La chaîne de valeur d'une organisation englobe les activités qui transforment les intrants en extrants par le biais de la valeur ajoutée. Elle inclut des entités avec lesquelles l'organisation entretient des relations d'affaires directes ou indirectes et qui soit fournissent des produits à l'organisation, soit en reçoivent

conflit d'intérêt : situation dans laquelle une personne est confrontée aux choix entre les exigences de sa fonction et ses intérêts personnels et privés

développement durable : développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins

émissions directes de GES (scope 1) : émissions de GES provenant de sources appartenant à une organisation ou contrôlée par celle-ci

émissions indirectes de GES (scope 2) : émissions de GES résultant de la génération de l'électricité, du chauffage, de la climatisation et de la vapeur achetées ou acquises et consommées par une organisation

enjeu : sujet économique, environnemental ou social

équivalent CFC-11 (trichlorofluorométhane): mesure utilisée pour comparer différentes substances d'après leur potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PAO)

équivalent dioxyde de carbone (CO²) : mesure utilisée pour comparer les émissions de différents types de gaz à effet de serre d'après leur potentiel de réchauffement climatique (PRC)

gaz à effet de serre (GES) : gaz contribuant à l'effet de serre en absorbant le rayonnement infrarouge

impact : référence à l'effet d'une organisation sur l'économie, l'environnement et/ou la société, ce

qui peut en retour indiquer sa contribution (positive ou négative) au développement durable

partie prenante : entité ou personne dont il peut raisonnablement être attendu qu'elle soit affectée de manière significative par les activités, les produits et les services d'une organisation ou dont il peut raisonnablement être attendu que les actions affectent la capacité de l'organisation à mettre en œuvre avec succès ses stratégies et à atteindre ses objectifs

SSE : santé sécurité et environnement

SSEQ : santé sécurité environnement et qualité